

Téléphone 228  
**OSCAR LANDRY**  
 PHARMACIEN

Kodaks,  
 Pellicules,  
 Développement,  
 Impressions.

Victrolas,  
 Records Victor,  
 Graines de semences.

**Oscar Landry**  
 Pharmacien  
 51 rue Notre-Dame, Joliette.

# L'Action Populaire

JUSTICE — ME — GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Téléphone 154  
 Grand assortiment de tweeds, pa-  
 letots et habits pour le prin-  
 temps. Dernière nouveau-  
 té. Bas prix, satisfac-  
 tion, etc.

**J. Albert Riopel**  
 Hardes et Merceries  
 Le plus grand assortiment à Joliette.  
 12 PLACE LAVALTRIE  
 AGENCE  
 FIT-REFORM.

## "BIENTÔT DIX ANS"

### L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA.

Sous ce titre "Le Voyageur Catholique" nous annonçons des fêtes à l'occasion du dixième anniversaire de l'A. C. V. C. Le Collège Ste-Marie, Montréal, sera le lieu de cette commémoration, les 28 et 29 juin 1924. On y verra des délégués nombreux de tous les coins de notre province et de l'Ontario. De hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, des orateurs de marque fêteront nos voyageurs.

L'A. C. V. C. pour la circonstance, aura élevé son effectif de plusieurs centaines de membres. Il y a dix ans, elle en comptait 14. On était au début de la grande guerre. Alors que les premiers contingents s'embarquaient pour les tranchées, vingt-cinq voyageurs de commerce prélaudaient eux à leurs courageuses campagnes de cette dernière décennie, sur le terrain de l'apostolat social catholique, par une retraite fermée à la Villa St-Martin. De cette forteresse du catholicisme, aisé sur les bords de la rivière des Prairies, sortit ce petit corps d'élite qu'est l'A. C. V. C. Le R. P. Louis Lalonde, S. J., en avait suggéré la formation, afin que les forces éparses des voyageurs de commerce fussent organisées et orientées vers l'apostolat religieux et social. L'idée pousse drue dans le cerveau de nos Voyageurs et mène droit à la réalisation. Après une consultation avec le R. P. Samuel Bellavance, S. J., fondateur de l'A. C. V. C. spécialiste en organisation sociale, 14 voyageurs jetaient les bases d'un Cercle Catholique.

C'était le 20 septembre 1914. Pas longtemps après on commençait à chuchoter—on chuchotait de peur de passer pour naïf—des choses sur les Voyageurs. Oh ! mais des choses tout à fait extraordinaires. Pensez donc, les Voyageurs devenus dévots ! Les chuchotements devinrent bientôt un universel cri d'agréable surprise : "Mais qu'est-ce donc qu'on a fait aux Voyageurs ? Ils sont tout changés ! " Jusque là les chevaliers de la valise ne passaient point pour les compagnons de la stricte observance ; loin de là ! Comme groupe, j'entends ! C'est tout comme ça dans les autres pays. Il paraît que c'est une tradition professionnelle. Nos voyageurs de l'A. C. V. C. ont déraciné de chez nous cette mauvaise tradition. Ils ont relevé leur profession. Les autres voyageurs qui n'en sont pas encore, profitent du prestige de l'A. C. V. C. et d'aucuns attachés à l'A. C. V. ne manquent pas l'occasion de se dire dans le mouvement : le bouton de l'A. C. V. au veston ne nuit pas du tout au "bedit commerze".

Nos voyageurs sont devenus "voyageurs apôtres". Benoit XV leur donne ce nom. Les hardis chevaliers de la valise puissants en paroles et en œuvres, se font humbles et intrépides chevaliers de l'Eglise. Pour les affaires du patron, pour les intérêts du maître ils mettent leur esprit, leur entraînement. Jamais la langue dans la poche. Jamais le froid aux yeux.

Que de belles initiatives sont parties de l'A. C. V., depuis 1914. On s'en connaît pas le quart cependant. Parmi celles dont le public bénéficie, nommons les principales.

D'abord, la campagne contre le blasphème. Un seul cercle de l'A. C. V. a organisé à lui seul 27 conférences publiques, lancé 23,000 tracts, affiché ou répandu pas moins de 45,000 exemplaires de la loi criminelle, pendu aux murs des hôtels, des stations, des boutiques, des usines plus de 300,000 images du Sacré-Coeur. "Ne me blasphémez pas".

La lutte pour les droits du français. Là encore ce sont de fiers luteurs et de beaux modèles. Ils le savent bien ces hommes de notre race qui à leur exemple réclament le respect du français aux parlements, aux écoles, sur la rue, dans les gares et voitures de chemin de fer, les hôtels, chez les employés, sur les imprimés, au téléphone, etc.

Luttes contre la contrainte scolaire, contre la partisannerie politique, contre les mauvais livres, les mauvais théâtres, le cinéma corrupteur. Diffusion de 4,000 exemplaires des "Quatre Evangiles en un seul" dans les chambres d'hôtels.

Aide aux unions ouvrières et catholiques ; Démarches en faveur de la colonisation ; Participation active à la campagne contre le travail du dimanche.

Requêtes pour la refonte de l'impôt sur le revenu : A eux surtout revient l'initiative d'avoir fait exempté chaque enfant au-dessous de 18 ans de la taxe sur le revenu jusqu'à la somme de \$500.

Recrutement pour les retraites fermées. Depuis 1914 elle a amené en retraites fermées plus de 2,500 voyageurs de commerce et plusieurs milliers d'autres citoyens. Elle organise des retraites pascales ouvertes pour tous les voyageurs de commerce. Un cercle en est à sa 9e, un autre à sa 7e, où plus de six mille voyageurs se sont rendus.

Secours à la presse catholique, aux revues nationales. "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce", écrit Henri Bourassa, a été la première à tenter quelque chose de tangible en faveur de la presse catholique et nationale."

Arrêtons là notre énumération. Oui l'A. C. V. mérite une citation d'honneur à l'occasion de son dixième anniversaire. L'estime et les sympathies de tous les catholiques, de tous les patriotes, principalement des princes de l'Eglise et du clergé, des hommes d'affaires, patrons et clients, lui sont acquises depuis longtemps. Mais allons plus loin pour acquitter une dette de reconnaissance, lui procurer les moyens de continuer ses luttes d'action sociale catholique et nationale et surtout l'aider à célébrer dignement son dixième anniversaire. Offrons lui des secours pécuniaires, dont elle a grandement besoin.

Les voyageurs, dont l'Association n'a pas de fonds social, ne devraient pas avec déplaisir des mains généreuses leur verser une obole opportune.

"La Parfumerie J. Juras" a été la première des maisons commerciales à s'inscrire pour la somme de \$25.; d'autres ont suivi, afin d'aider à l'organisation des fêtes des 28 et 29 juin. Voilà une forme pratique de la reconnaissance, un moyen efficace d'apostolat laïque, un geste à imiter.

L'Association prie ses amis d'envoyer leur souscription au "Secrétariat de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", 1041, rue Rachel Est, Montréal. Elle se fera un devoir d'en accuser réception sans retard et de remercier ses généreux collaborateurs.

Un ami de l'A. C. V.

## Visite de Lord Byng de Vimy

COMITE DE RECEPTION. — PROGRAMME OFFICIEL.

Le comité chargé d'organiser la réception à faire à Lord Byng de Vimy, lors de sa visite en notre ville, le 23 mai prochain, a, à peu près mis la dernière main à l'oeuvre, à sa séance de jeudi dernier. Il a arrêté définitivement le programme de cette visite et nommé un comité de réception qui aura la mission de recevoir officiellement Son Excellence à la gare et de l'accompagner durant son séjour dans notre cité.

Comité de réception.

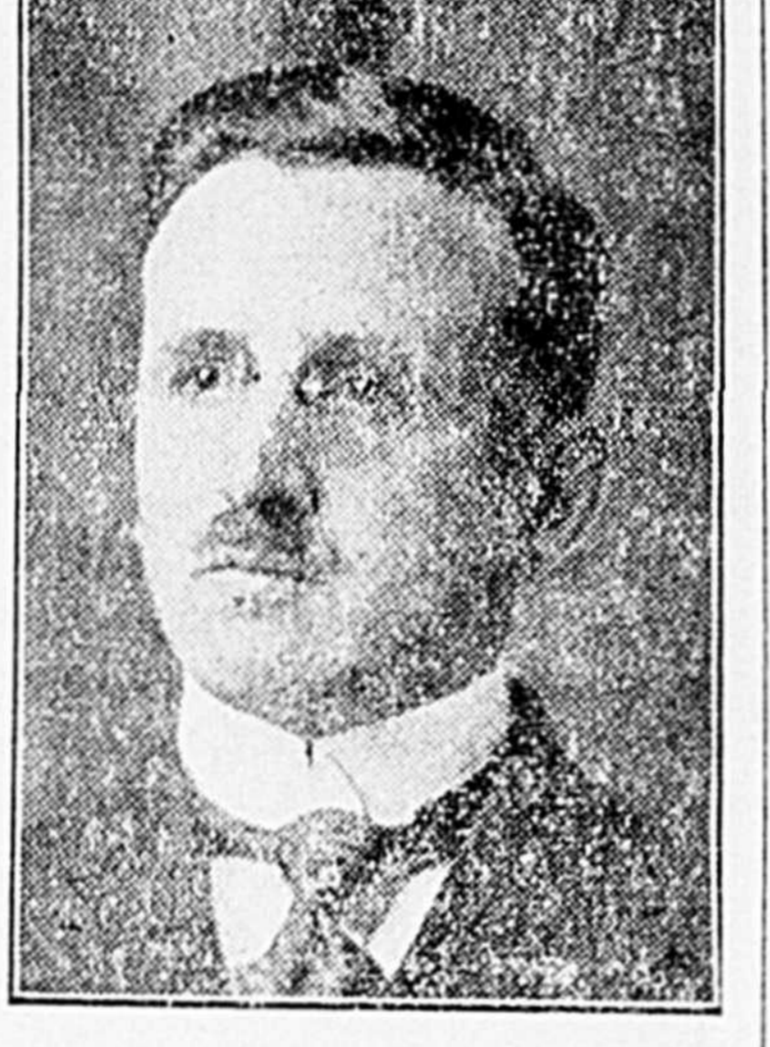
Le comité de réception se compose de Son Honneur le maire et des membres du conseil, de MM les curés de St-Charles et de St-Pierre, des R. P. Charlebois, supérieur, Morin, assistant-supérieur, et Foucher, directeur du Noviciat des C. S. V., du chanoine I. Gervais, principal de l'Ecole Normale, de l'honorable Juge M. Tellier et de M. le magistrat Dubeau, des messieurs les députés J. J. Denis et Jos Dufresne, de M. W. Pouliot, président de la Chambre de commerce, de M. H. Guibault, ex-maire, de M. le Colonel de Lanaudière, des Révérends J. Rattee et Patterson, de M. W. Copping et L. L. Benny et des membres du comité d'organisation.

### Programme de la visite.

1. — A 10 heures réception à la gare du Canadien National de son Excellence Lord Byng de Vimy.
2. — Défilé du cortège par les rues Ste-Anne, St-Louis et St-Charles jusqu'à l'évêché. Les Cadets du Séminaire leur fanfare en tête, escortent le distingué visiteur.
3. — Réception par Sa Grandeur Mgr Forbes. Le Gouverneur est salué, à son entrée dans le parterre de l'évêché, par les Zouaves et tous les enfants de la ville groupés dans le parterre.
4. — La visite terminée, le cortège se rend, par la rue Manseau, à la place du marché où a lieu la réception civique. L'harmonie de Joliette fait les frais de la musique. — Présentation d'adresse par son Honneur le Maire et réponse de Son Excellence.
5. — Défilé par les rues Notre-Dame et St-Charles jusqu'au Séminaire, où Lord Byng reçoit les hommages du Personnel et des élèves.
6. — Le cortège se rend ensuite par les rues St-Charles et De Lanaudière à la Congrégation Notre-Dame. — Réception.
7. — Défilé par les rues De Lanaudière, Lajoie, Notre-Dame jusqu'à l'Hôpital St-Eusèbe où Son Excellence s'arrête quelques instants.
8. — C'est alors que commence la randonnée à travers les rues de la cité. Le cortège part de l'Hôpital passe devant l'Académie St-Viateur, prend la rue St-Angélique, défile par les rues De Lanaudière, Lajoie, St-Antoine, passe en front des propriétés de la minorité protestante et continue jusqu'au Jardin de l'Enfance St-Joseph. Prenant de là le Boulevard St-Pierre, il revient à Manseau remonte jusqu'à St-Barthélemi, file vers le parc Lajoie qu'il longe afin de passer devant l'arsenal où seront groupés les soldats de retour du front.

## NOUVEAU GERANT

M. J. E. Casavant, ex-gérant de la Banque d'Hochelega, qui a accepté, ces jours derniers, la gérance de la Banque Provinciale.



M. J. E. Casavant, ex-gérant de la Banque d'Hochelega, qui a accepté, ces jours derniers, la gérance de la Banque Provinciale.

9. — Si le temps est expiré — Son Excellence doit partir à une heure — le cortège se dirigera vers la gare. Si non il y aura visite au Noviciat, promenade au Village St-Charles et au village Vessot.

### Avis aux anciens combattants.

Tous les Vétérans de la guerre qui voudraient venir saluer le Gouverneur-Général qui a lui-même manifesté le désir de les rencontrer lors de son passage à Joliette, le 23 mai prochain, sont instamment priés de vouloir bien communiquer leurs noms au bureau du Lieutenant-Colonel C. T. de Lanaudière, 40 rue de Lanaudière, Tél. 446. Ils devront en outre se rendre à l'arsenal de Joliette ce jour-là, vers midi.

L'uniforme militaire ne sera pas de rigueur, mais les décorations peuvent être portées.

## L'Association du Travail

A sa dernière assemblée, tenue le 1er mai, l'Association du Travail de la Cité de Joliette a élu ses officiers. Voici comment se compose le comité de Direction :

**Aumônier :** M. l'abbé Albini Laforest, directeur diocésain des oeuvres sociales ; **président :** M. L.-A. Lépine ; **vice-président :** M. Hector Mainville ; **secrétaire-archiviste :** M. Camille Latendresse ; **assistant :** M. Adrien Forest ; **secrétaire-financier :** M. Adélard Héty ; **trésorier :** M. Octave Cantin ; **agent d'affaires :** M. Emery Henry ; **directeurs :** MM. Emile Goulet, Anatole Robitaille, Ernest Sauvageau, Louis Clermont et Ovi-la Roch.

Il n'y a pas de doute que cette élection satisfiera tous les ouvriers qui font partie de l'association. Les nouveaux officiers, rivalisant de zèle et d'ardeur avec ceux qui sont venus avant eux et aidés de la coopération de tous les membres, sauront, à n'en pas douter, conduire l'Association sur le chemin du succès. Nous sommes heureux de présenter à ces nouveaux élus nos félicitations et leur offrir nos meilleurs vœux de succès dans la tâche, parfois difficile, de grouper et d'unir la classe ouvrière.

## Nouvelle industrie

L'ancienne fonderie du peuple fermée depuis quelque temps, vient de rouvrir ses portes sous le nom de "Fonderie de Joliette". Le nouveau gérant est M. Georges Bernard. Plein succès et longue vie à cette nouvelle industrie qui servira à donner du travail à bon nombre d'ouvriers et sera un facteur de progrès pour notre ville.

## Chevaliers de Colomb

FETE MUTUALISTE. — RECEPTION, ETC.

Une importante réunion des Chevaliers de Colomb du district aura lieu dans notre ville dimanche prochain. Des délégués de toutes les parties de la province sont également attendus pour prendre part aux séances qui auront lieu à la salle de l'Académie St-Viateur. De hauts dignitaires de l'ordre assisteront aux délibérations.

Dès 11 heures A. M., une messe spéciale aura lieu à la chapelle Bonsecours, et un sermon de circonstance sera donné par un prédicateur de renom. Le chœur des Orphelines de "Hôpital" fera les frais de la musique durant la messe.

A 1.30 heures de l'après-midi on fera l'ouverture des séances qui se termineront dans la soirée. Un grand nombre de nouveaux membres seront initiés, et cette réception promet d'être grandiose. Le chœur et l'Orchestre des Chevaliers de Colomb de Joliette a préparé pour cette fête un programme de musique qui réhaussera davantage la solennité de la réception. On s'attend à ce que près de 800 membres assisteront à cette fête, et nous souhaitons d'avance à tous ces mutualistes la plus cordiale bienvenue.

## Feu Cécile Brousseau

Lundi dernier eurent lieu à la cathédrale les funérailles de Mlle Cécile Brousseau, décédée, après quatre mois de maladie, à l'âge de 14 ans et demi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Olivier Ferlan, vicaire, et le service chanté par M. le chanoine Piette, curé, assisté de diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Armand Geoffroy, Maurice Delorme, Paul Lachapelle, Lionel Jolicoeur, Gaston Ricard et Philippe Majeau. Tenaient les coins du poêle Mlle Laurette et Estelle Malo, Juliette Jacques, Rolande Drolet, Gilbert Savignac et Rolande Champagne.

La défunte laisse pour la pleureuse son père et mère, une sœur, Adéline ; sept frères, Antonio, Léon, Wilfrid, Lucien, Joseph-Alfred, Benoît et Raymond.

A l'occasion de ce deuil, la famille Brousseau reçut de ses nombreux parents et amis bien des marques de sympathies.

### Offrandes de fleurs.

M. et Mme J. A. Jolicoeur, de Montréal ; M. et Mme Dr Belle-rose, de Montréal ; Mlle Rollande Champagne.

### Offrandes de messes.

M. Romuald Lachapelle, M. et Mme Joseph Beaudoin de Montréal ; M. et Mme Joseph Frenette, Mlle Elodie Paquette, de St-Elisabeth ; M. et Mme Joseph Dufresne.

### Bouquets spirituels.

Les élèves de la classe de l'école Sainte-Anne. La famille T. Champagne. La famille E. Caillé, Mlle Simone Jolicoeur de Montréal, La famille T. Brousseau, M. et Mme Antonio Brousseau, La famille A. Ratel, La famille E. A. Malo, Mlle Marie Brousseau, La famille Alexandre Majeau, Mlle Juliette Richard, M. et Mme Alexandre Ricard, M. Gaston Ricard, Mlle Rita Coutu, Mlle Claire et Lucille Jolicoeur de Montréal ; Mlle Rollande Drolet, La famille E. Tessier, La famille F. Muloin, La famille S. Désilet, M. et Mme Antonio Perreault, Mlle Cécile Lévesque, M. et Mme Francis Brousseau, La famille Amédée Chartier,

## À travers l'actualité

NOS FORETS. — CHEZ LES JESUITES.

La semaine dernière était la semaine de protection des forêts. C'est sans doute une bonne chose d'attirer, à un moment déterminé, l'attention du peuple sur une de nos principales richesses nationales. Mais à qui fera-t-on croire qu'il est suffisant de s'occuper de nos forêts, une semaine par année ? Si au moins durant les cinquante et une qui restent on surveillait un peu plus nos voisins voraces qui sont en train, si nous les laissons faire, de manger nos forêts. Pensons un peu à la quantité de bois qu'il faut pour nourrir un journal tels que les grands quotidiens qui, comme le Star de Toronto, consomme jusqu'à 45 tonnes de papier par jour, et nous verrons qu'il est possible, en multipliant par 50 à 100 cette dépense insensée, de passer à travers les forêts les mieux fournies. Il est du devoir du gouvernement de rappeler à la raison ces consommateurs prodigieux. En ce faisant il rendrait un fier service au pays... et aux lecteurs de ces grosses feuilles jaunes qui gagneraient en qualité ce qu'elles perdraient en quantité.

Les RR. PP. Jésuite de Montréal étaient, dimanche dernier, en liesse. Ils avaient convié leurs anciens et leurs amis à partager avec eux la joie bien légitime qu'ils éprouvent de la récente béatification d'un des membres les plus illustres de l'Ordre, le cardinal Robert Bellarmine. Le comité de l'Association des anciens a profité de cette occasion pour inaugurer la souscription destinée à recueillir l'argent nécessaire à la construction d'une maison nouvelle à la Côte des Neiges, l'ancienne de la rue Bleury ne suffisant plus à répondre à tous les besoins. Cette campagne commencée sous d'aussi heureux auspices ne peut qu'être couronnée du plus grand succès. Depuis la découverte de notre pays, les Jésuites, par leurs oeuvres d'éducation et d'évangélisation, se sont constitués les champions de nos libertés et de nos droits. Ils ont acquis par là des droits à la reconnaissance des Canadiens français. Il est donc juste et légitime que leurs anciens, pensent, aujourd'hui, à leur donner un témoignage public de leur estime et de leur reconnaissance.

Mme Téléphore Brousseau, Mlle Irène Geoffroy, Mme Clovis Lachapelle, M. et Mme Raoul Lachapelle.

A la famille éprouvée "L'Action Populaire" offre ses plus sincères sympathies.

N. B. Voir en page des Dames un bel article d'un ami de la famille sur la mort de cet enfant bien-aimé.

Hectorine, en religion Soeur Ludovica, et Mme J.-A. Lacombe (Emilia) ; un frère, M. Paul-Emile Beauré.

A la famille nous offrons nos sincères condoléances.

## IN MEMORIAM

FEU ODILON BEAUPRE.

Jeudi dernier, le premier mai, s'endormait dans le Seigneur M. Odilon Beauré, époux de Mélina Rainville. Le défunt était âgé de 76 ans, 1 mois et 23 jours. Ses funérailles eurent lieu, samedi 3, à la cathédrale. Le service fut chanté par M. le chanoine A. Piette, curé, assisté de MM. Allard et Ducharme, comme diacre et sous-diacre, pendant que deux prêtres célébraient des messes aux autels latéraux.

Les porteurs du corps furent MM. Zénon Bellerose, Alexandre Bonin, Désiré Gravel et Jos. Rivest. Tenaient les coins du poêle MM. Osias Guibault, Médéric Lacombe, Ludger Dalcourt, Napoléon Rivest.

La veuve de M. Beauré et la famille du défunt reçurent à l'occasion de ce deuil, un grand nombre de témoignages de sympathies, tels que offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, etc.

M. O. Beauré laisse pour le pleurer outre son épouse, deux filles.

## "LE CID"

Les Autorités du Séminaire sont dans l'obligation de répéter le "CID" à cause de l'affluence trop grande qui s'annonce pour le 14 mai.

Cette répétition aura lieu le 19.

Billets en vente dès le 12.



## POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

### Qui sème tôt, récolte tôt

Notes des Fermes Expérimentales.

Ce vieil adage "Qui sème tôt, récolte tôt" s'applique à beaucoup de légumes, sinon à tous. Sans doute il n'y a rien à gagner à semer ou à planter en pleine terre, avant que le sol se soit réchauffé et qu'il n'y ait plus à craindre le moindre risque de gelée, certaines plantes qui aiment la chaleur, comme les fèves, les concombres, les melons, les piments, les aubergines et le blé d'Inde, mais on ne risque pas grand'chose à semer très tôt les carottes, laitues, oignons, pois, radis et épinards, et si les choux-fleurs et les choux sont bien endurcis avant d'être plantés, on en obtiendra une récolte beaucoup plus rapidement en les plantant tôt qu'en les plantant tard. Même pour quelques-unes de ces plantes qui exigent beaucoup de chaleur pour un développement rapide, il est bon de les semer de bonne heure en couche chaude afin qu'elles soient bien avancées avant d'être plantées en plein air.

Pourvu que le sol soit bien égoutté, on obtiendra généralement une récolte plus précoce des légumes plus rustiques en les mettant promptement en terre au printemps. Même pour le blé d'Inde par exemple, si l'on a un morceau de terre chaud bien égoutté, ou la semence n'est pas exposée à pourrir avant de germer, on pourra courir le risque de la

geler et semer la graine relativement tôt, car, si les conditions sont favorables par la suite, la récolte dépassera les plantations faites plus tard. S'il arrive que la température est mauvaise, que la graine pousse sur place, que les jeunes plants gèlent on pourra faire d'autres semis. De même, les plants de tomates qui sont bien avancés et bien endurcis avant d'être plantés, donnent des fruits plus tôt que ceux qui ont été semés tard et plantés lorsqu'ils étaient encore très petits. N'oublions pas cependant que les tomates ne résistent pas à la gelée. Les maraichers qui cultivent le fameux melon de Montréal, variété plutôt tardive, savent combien il est important de planter les melons de bonne heure, en couches chaudes pour que les plants puissent être bien avancés et que beaucoup de melons se soient noués vers l'époque où les chaleurs de l'été arrivent afin que l'on puisse découvrir les couches de leurs vitres. Enfin, pour avoir des pommes de terre primeurs, il faut faire germer les plantons ou semences et les confier de bonne heure au sol le plus chaud que l'on ait à sa disposition. Même si les germes devaient geler, ils repousseraient et donneront des pommes de terre nouvelles à bonne époque.

W. T. MACOUN,  
Horticulteur du Dominion.

### Protection des forêts

SIR L. GOUIN AU RADIO DU CANADIEN NATIONAL.

Afin d'apporter, comme il l'a dit lui-même sa modeste contribution à la "semaine de la protection forestière", Sir Lomer Gouin a bien voulu parler, sous les auspices du Service de la protection forestière du Chemin de fer national du Canada "de la question forestière dans Québec. Son discours plein de judicieux conseils a été transmis d'un poste de radiotéléphonie de Montréal par l'entremise

du Chemin de fer national du Canada.

Après avoir dit que la province de Québec retirait plus de 4 millions de revenus par année de ses forêts, Sir Lomer montra comment ces dernières protègent la source de nos cours d'eau, empêchent les inondations, régularisent le débit de nos rivières, assurent la production de l'énergie électrique et influent sur les conditions climatiques.

Parlant des feux de forêts Sir Lomer Gouin dit qu'ils causent de grands ravages dans la province de Québec, mais que cette dernière n'est pas la seule à souffrir de la "vague rouge"; tous les pays du monde ont à subir ce fléau. Il annonce que le gouvernement provincial a

### Les enfants pleurent pour le



de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

### Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le véritable **CASTORIA** porte toujours

la Signature de

*Chas. H. Fletcher*

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

placer partout dans Québec des milliers de gardes et d'assistants pour aider les colons à brûler leurs abatis en temps propice et éviter ainsi de nombreux désastres.

"Le problème de la protection de nos forêts", dit l'orateur, peut se résoudre par une direction unique, une organisation efficace, une énergique campagne d'éducation et la coopération de tous les intéressés. Je comprends que le gouvernement provincial ainsi que les marchands de bois et certaines municipalités rurales ont à faire de grands sacrifices pour s'assurer les services d'un personnel compétent, bien rémunéré et bien dirigé, possédant un outillage complet et les moyens de découvrir et de combattre les feux de forêts. Il faut que ces efforts soient secondés par les colons, les chasseurs, les mineurs, en un mot par tous ceux qui vont en forêt."

Sir Lomer remarque que la plupart des feux de forêts sont dus à la négligence et à l'imprudence et que dans beaucoup de cas leur virulence est augmentée par les déchets laissés dans la forêt par les exploitations forestières. En passant il félicite les administrateurs de chemins de fer qui ont su réduire considérablement les feux de forêts le long de leurs réseaux et qui coopèrent si efficacement avec les autorités forestières pour la conservation de nos forêts.

"Le public devrait s'intéresser davantage à la question forestière", dit Sir Lomer Gouin. C'est un devoir patriotique pour tous les bons citoyens de grouper leurs énergies et d'unir leurs efforts pour conserver et développer notre bel héritage forestier. N'oublions jamais que nous avons le devoir de transmettre aux générations qui suivront ce riche patrimoine que la Providence nous a si généreusement octroyé. Voyons à l'amélioration et à la faire de plus en plus fructueux afin de laisser à nos fils au moins autant que ce que nous ont légué nos pères.

### REGLEMENT REVOQUANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ALCOOLIQUES EN LA MUNICIPALITE DE ST-LIGUORI.

Province de Québec, Municipalité de la paroisse de Saint-Liguori.

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Liguori, comté de Montcalm, dans le district de Joliette, province de Québec tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil samedi le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre à sept heures de l'après-midi à laquelle sont présents :

- Joseph Perreault maire
- Dominica Sourdis conseiller
- Damasse Léveillé "
- Narcisse Froment "
- Théophile Lapointe "

Cinq membres formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Vu la requête des électeurs municipaux de la municipalité de St-Liguori en nombre et ayant la qualité voulue, priant ce conseil d'adopter un règlement de prohibition adopté par la municipalité de la paroisse de St-Liguori le onzième jour du mois de novembre mil neuf cent treize lequel règlement prohibant les liqueurs alcooliques dans cette municipalité.

Après délibérations, il est proposé par Narcisse Froment, secondé par Théophile Lapointe et unanimement résolu qu'il soit ordonné et statué par règlement du conseil comme suit :

Que le règlement adopté par le conseil municipal de la paroisse de St-Liguori en date du six octobre mil neuf cent treize voté par les électeurs municipaux le 11 novembre 1913 soit renversé et révoqué, lequel règlement avait pour objet la prohibition des liqueurs alcooliques dans cette municipalité.

Et le tout conformément à la loi actuellement en vigueur dans la province de Québec : le présent règlement devra être soumis suivant la loi à l'approbation des électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Liguori aux dates et lieux qui seront fixés par avis public à cette fin et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté. Fait et passé en la municipalité de St-Liguori le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre.

(Signé) Joseph PERREAULT, Maire.  
(Signé) C. R. MARIN, Sec.-Trés.

Vraie Copie : C. R. MARIN, Sec.-Trésorier.

Avis public est par le présent donné, que le règlement portant le numéro 24 révoquant le règlement de prohibition approuvé par les électeurs municipaux de St-Liguori, le onze novembre mil neuf cent treize, a été adopté par le conseil municipal de la municipalité de St-Liguori à son assemblée spéciale du douze avril mil neuf cent vingt-quatre et qu'en conséquence et en vertu de la tenue du dit règlement lundi le douzième jour du mois de mai, mil neuf cent vingt-quatre à dix heures de l'avant-midi au lieu ordinaire des sessions de la municipalité de St-Liguori ; il y aura votation à vote ouvert jusqu'à cinq heures de l'après-midi s'il n'y a pas plus de 400 noms d'électeurs municipaux ayant les qualités voulues, inscrits sur le rôle d'évaluation de la municipalité, et aux mêmes heures le jour suivant s'il y a plus de quatre cents électeurs municipaux aux fins de décider si le dit règlement numéro 24 de cette municipalité doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs selon le cas.

St-Liguori, douzième jour du mois d'avril, mil neuf-cent vingt-quatre. (Signé) Joseph PERREAULT, maire. (Signé) C. R. MARIN, Sec.-Trésorier.

### REGLEMENT POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS POUR LA VENTE DES VINS ET BIÈRES EN LA MUNICIPALITE DE ST-LIGUORI.

Province de Québec, municipalité de St-Liguori.

A une session spéciale du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de St-Liguori, comté de Montcalm, district de Joliette, province de Québec tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, samedi le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre à sept heures de l'après-midi à laquelle sont présents :

- Joseph Perreault maire
- Dominica Sourdis conseiller
- Damasse Léveillé "
- Narcisse Froment "
- Théophile Lapointe "

formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Vu la requête des électeurs municipaux de la municipalité de St-Liguori en nombre et ayant la qualité voulue, priant ce conseil d'adopter un règlement aux fins de demander à la commission des liqueurs de Québec d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Liguori et de le soumettre ensuite suivant la loi à l'approbation des électeurs municipaux. Vu les pouvoirs conférés à ce conseil par la loi des liqueurs alcooliques 11 George V chapitre 24 et ses amendements de demander à la commission des liqueurs de Québec, d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières.

Et attendu qu'un avis de motion a été donné à la session du conseil de la dite municipalité de St-Liguori en date du septième jour d'avril mil neuf cent vingt quatre le règlement à être passé à la session présente, à l'effet de demander à la dite commission d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières.

Après délibération, il est proposé

par le conseiller Narcisse Froment secondé par M. le conseiller Théophile Lapointe et unanimement résolu,

Qu'il soit ordonné et statué par règlement du conseil comme suit :

### REGLEMENT NO 25.

Article 1er. Le conseil municipal de la municipalité de St-Liguori, demande par le présent à la commission des liqueurs de Québec d'accorder :

1o Un permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de la municipalité de St-Liguori.

2o Et le permis de la vente de la bière au verre sans repas. Et le tout conformément à la dite loi concernant les liqueurs alcooliques. Le présent règlement devra être soumis suivant la loi à l'approbation des électeurs municipaux de la municipalité de St-Liguori aux dates et lieux qui seront fixés par avis public à cette fin et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté.

Fait et passé en la municipalité de St-Liguori le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre.

(Signé) Joseph PERREAULT, maire. (Signé) C. R. MARIN, Sec.-Trésorier.

Vraie copie : C. R. MARIN, Sec.-Trésorier.

Avis public est par le présent donné que le règlement portant le numéro vingt cinq pour l'obtention d'un permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de cette municipalité de la paroisse de St-Liguori, à son assemblée spéciale du douze avril mil neuf cent vingt-quatre et qu'en conséquence en vertu de la tenue du dit règlement, lundi le douzième jour du mois de mai, mil neuf cent vingt-quatre à dix heures de l'avant-midi au lieu ordinaire des séances de la municipalité de la paroisse de St-Liguori, il y aura votation de vive voix jusqu'à cinq heures de l'après-midi, s'il n'y a pas plus de 400 électeurs municipaux ayant les qualités voulues inscrits sur le rôle d'évaluation de la municipalité et aux mêmes heures le jour suivant, s'il y a plus de 400 électeurs municipaux aux fins de décider si le dit règlement numéro vingt cinq de cette municipalité doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs selon le cas.

St-Liguori, le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre. (Signé) Joseph PERREAULT, maire. (Signé) C. R. MARIN, Sec.-Trésorier.

### REGLEMENT POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS POUR LA VENTE DES VINS ET BIÈRES EN LA MUNICIPALITE DE ST-LIGUORI.

Province de Québec, municipalité de St-Liguori.

A une session spéciale du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de St-Liguori, comté de Montcalm, district de Joliette, province de Québec tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, samedi le douzième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-quatre à sept heures de l'après-midi à laquelle sont présents :

- Joseph Perreault maire
- Dominica Sourdis conseiller
- Damasse Léveillé "
- Narcisse Froment "
- Théophile Lapointe "

formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Vu la requête des électeurs municipaux de la municipalité de St-Liguori en nombre et ayant la qualité voulue, priant ce conseil d'adopter un règlement aux fins de demander à la commission des liqueurs de Québec d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Liguori et de le soumettre ensuite suivant la loi à l'approbation des électeurs municipaux. Vu les pouvoirs conférés à ce conseil par la loi des liqueurs alcooliques 11 George V chapitre 24 et ses amendements de demander à la commission des liqueurs de Québec, d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières.

Et attendu qu'un avis de motion a été donné à la session du conseil de la dite municipalité de St-Liguori en date du septième jour d'avril mil neuf cent vingt quatre le règlement à être passé à la session présente, à l'effet de demander à la dite commission d'accorder un permis pour la vente des vins et des bières.

Après délibération, il est proposé

## La Qualité prime tout

Telle a été notre règle de conduite à l'égard du



Des millions de gens le préfèrent. La qualité ne varie jamais—Essayez-le dès aujourd'hui.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.

6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.

10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jet, Rivière à Pierre Jet, et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.57 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE A JOLIETTE. 7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jet, de Hervey Jet, et des stations intermédiaires.

3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT. Départ de Montréal à 9.30 heures A. M.

Arrive à Joliette à 10.55 A. M. et les stations intermédiaires.

Départ de Joliette à 7.15 heures P. M.

Arrive à Montréal à 8.40 heures P. M.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

### CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

#### HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 30 septembre 1923. Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le et à partir du 30 septembre 1923. Leur départ ou leur arrivée se feront comme suit :

71 rue St-Jacques, LIMITEE MONTREAL. Téléphone Main 5757 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

### On demande des héritiers

Un peu partout on est à la recherche d'héritiers. Plusieurs personnes vivent pauvrement, qui pourtant sont riches sans le savoir. Peut-être êtes-vous une de celles-là ! Demandez le livre : *Missing Heirs and Next of Kin*. Il contient les listes authentiques des héritiers manquants et des propriétés non réclamées qui ont été annoncées ici et là. Le livre de *Missing Heirs* que nous offrons en vente renferme des milliers de noms qui furent publiés par des hommes de loi, les exécuteurs testamentaires et les administrateurs dans les journaux Américains, Canadiens, Anglais, Belges, Suédois, Indiens et autres. Ce livre contient aussi une liste des cours de chancellerie anglaise et irlandaise et des dividendes de la Banque d'Angleterre non réclamés. Le nom de vos ancêtres peut être sur cette liste. Envoyez de suite un dollar pour ce livre.

International Claim Agency, Dépt. 444

Pittsburg, Pa. U. S. A. 13mars j.n.o.



Frottez le cuir chevelu avec le Liment Minard quatre fois par semaine. Il fait disparaître les pellicules, stimule le cuir chevelu et rend les cheveux doux et brillants.



### CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS. Porte-Toutours La Signature de Chas. H. Fletcher

La Cie de BRIQUE St-Laurent. 71 rue St-Jacques, LIMITEE MONTREAL. Téléphone Main 5757 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

### SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y journalièrement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

### PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO. 274 rue St-Denis, Montréal. 298-m.p.n.a.

### "LA MONTAGNE DE BOIS"

Histoire de la Saskatchewan Meridionale, vrai roman historique par l'abbé C. Rondeau. Préface de Mgr Mathieu, volume de 300 pages, orné de 40 gravures. Prix \$1.50. En vente à l'Action Populaire 28, Place Bourget, Joliette, P. Q.

# NOS COURRIERS

## Ste-Elisabeth

### LES ORIGINES D'UNE PROVIDENCE.

Dans le but d'intéresser les paroissiens de Ste Elisabeth et les anciens élèves de notre couvent, j'ai pensé leur donner un résumé de l'histoire que M. le chanoine A. C. Dugas, curé actuel de St-Polycarpe, ancien vicaire de cette paroisse 1882-89, en a écrite lors des noces d'argent de M. le chanoine Ferland en 1915.

Notre couvent a été fondé par M. Joseph Quevillon, curé en 1849. Ce vénéré pasteur, comprenait l'importance de l'influence qu'exerce des religieuses sur la formation des jeunes filles par leur enseignement et leurs bons exemples, employa toutes ses énergies et ses ressources à doter sa paroisse d'une de ces institutions religieuses.

En 1845 M. le Curé Quevillon fait acheter par la fabrique le terrain de l'école actuelle, appartenant à M. Ch. Théodore Palsgrave, marchand de Montréal.

En 1848, de concert avec Mgr Bourget, M. le Curé offre aux Révérendes Soeurs de la Providence de venir dans sa paroisse, y exercer leurs oeuvres de zèle et de charité.

En janvier 1849, il propose à ses paroissiens de bâtir à ses frais une maison confortable, pour une école de filles, "cette maison", dit le curé, doit servir de classe aux filles et, autant que possible, à un hospice." Le consentement de la fabrique et de l'évêque obtenu, M. Quevillon se mit à l'oeuvre.

Durant les vacances, au mois de juillet 1849 Mère Gamelin accompagnée de Mère Caron se rendaient ici, pour arrêter les dernières conditions avec M. le Curé. "Cette maison devait unir l'instruction élémentaire des filles à l'hospitalité des vieillards et des orphelins et à la visite des pauvres et des malades.

Au mois d'août le 15, Soeur Caron revenait à Ste-Elisabeth afin de suivre les travaux du couvent que le Curé élevait à ses frais et même malgré une partie assez considérable des habitants de la paroisse." C'était l'oeuvre de Dieu, elle devait en porter le cachet, être combattue. Le démon prévoyant le grand bien qui devait s'en suivre, s'y opposait de toutes ses forces." "Impossible, dit un mémoire (M. H. Dupuis, 1873) d'expliquer autrement l'opposition faite par les habitants si pleins de foi et si chrétiens de cette bonne paroisse." "Mais Dieu" sera plus

fort que le diable, dit M. le Curé, et nous réussissons à la fin à faire du bien aux gens malgré eux." Quelques jours plus tard arrivaient deux autres recrues les Soeurs de l'Immaculée Conception et François de Sales. M. le Curé mit à leur disposition en attendant la fin des travaux du couvent, sa maison de 40 pieds, qu'il venait d'ériger sur sa propriété, (actuellement chez M. Azarias Pepin).

La réception faite aux soeurs fut on ne peut plus cordiale, l'opposition rencontrée quelque part va se fonder bientôt et disparaître entièrement comme la neige à l'approche du feu, le feu de la charité des Soeurs va se communiquer partout et enflammer tous les coeurs.

L'ouverture des classes se fit au premier jour de septembre, dans la maison de M. Quevillon. Cette maison fut donc le berceau de cette institution due au zèle et à la générosité de M. le Curé et dont la paroisse est aujourd'hui si fière et si glorieuse. Les soeurs y passèrent quelques mois, du milieu d'août au commencement de novembre. C'est dans ce couvent temporaire que fut donnée par M. Manseau, V. G., curé de l'Industrie (Joliette) la bénédiction si spirituelle ainsi rapportée par M. H. Dupuis: "C'était le lendemain de l'ouverture des classes. M. le grand Vicaire, étant venu à Ste-Elisabeth, fut invité à visiter le nouvel établissement. M. le Curé dit à M. le grand Vicaire: "Ces bonnes religieuses seront heureuses de recevoir votre bénédiction. — Ah ! M. le Curé, vous êtes leur père spirituel, ce sont vos filles c'est à vous de les bénir, — oui, mais comme représentant immédiat de l'évêque vous avez, le premier droit de bénir et ces dames attachent un grand prix à votre bénédiction. Eh bien ! soit ! dit le grand Vicaire, et, les religieuses s'étant mises à genoux, alors ! mes bonnes soeurs ! que le bon Dieu vous bénisse et que le Curé vous nourrisse !

Les travaux touchaient à leur fin. Les Soeurs avaient hâte d'abandonner leur résidence temporaire pour occuper leur couvent fait de bois, à deux étages, mesurant 40 x 36 pieds.

On parlait de bénédiction de la maison nouvelle et de la cloche qui eût lieu le 8 novembre 1849 comme nous le verrons au prochain article. A Suivre.

Dimanche, le 4 courant eût lieu en cette paroisse, la sépulture de Jean-Marie, âgé de 9 mois, enfant de M. Adolphe Villemure.

M. Omer Bellerose, résidant depuis un an à Montréal, a vendu sa terre du rang de St-Pierre à M. A. Gervais de Berthier.

M. Charles-Edouard Forget ferblantier de cette paroisse, nous a quittés ces jours-ci, pour aller demeurer à Montréal. Nos meilleurs vœux de succès à cet ancien citoyen.

Mlle Maria Baril de St-Justin est ces jours-ci en promenade chez M. Azarias Pepin.

M. Adélar Tremble de Québec, fut ces jours-ci l'hôte de son frère, M. Zénon Tremble, instituteur.

MM. Euclide Gravel, Jos. et Albert Laurin de Joliette étaient de passage ici la semaine dernière.

M. Romulus St-Georges a vendu son hôtel à M. Lucien Forest.

Jeudi, vendredi et samedi avait lieu un triduum à l'occasion du 3e centenaire du choix de St-Joseph comme patron du Canada.

M. Jean-Baptiste Riendeau et son épouse née Marie Louise Beaulieu des Etats-Unis sont en voyage de noce chez leur père M. Moise Beaulieu.

Mardi matin, eût lieu l'enterrement des corps qui étaient déposés au charnier. Il y en avait trois dont un bébé.

M. Amédée Turenne est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

Les Religieuses et leurs élèves ont fêté M. le Curé Jodoin à l'occasion de la fête du Bon Pasteur et lui ont fait cadeau d'un magnifique surplis ainsi que d'un bouquet spirituel très bien garni. M. le Curé remercia en termes très émus aux bons souhaits qu'on lui a fait. Pour réhausser la fête, dimanche matin à la basse messe les élèves du couvent chantèrent de très beaux cantiques très appropriés à la fête du Bon Pasteur.

M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège de l'Assomption était dernièrement l'hôte de son frère, M. Joseph Tousignant.

M. Henri Laurendeau et sa soeur Georgette, ont fait, ces jours derniers, une courte promenade à Berthierville, les invités de M. et Mme Antonio Bélair.

Mme Cyrille Juras de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Joseph Désy.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin des Laurentides étaient le 27 avril dernier, les invités de M. et Mme Adolphe Bernier.

M. Clovis Béland a acheté ces jours derniers la propriété de M. Prime Lacharité, située dans la concession d'York, au prix de \$16,100.00. Bonne chance !

Le 15 avril, est née Irène, Cécile, Thérèse, fille de Eugène Gravel et de Eva Laporte. Parrain: Welhe Godin; marraine Mlle Henriette Durand de St-Jean de Matha.

Le 30 avril, fut baptisée Marie, Philomène, Florence, fille de Octave Frappier et de Marie-Anne Bouchard. Parrain M. Omer Dénommé; marraine Marie-Louise Frappier, son épouse. Porteuse Mme Joseph Provost.

Le 6 courant, M. Alphonse Tellier, conduisant à l'autel Mlle Marie, Louise Cornélien dit Grandchamp. M. Joseph Tellier accompagnait son fils et M. Hormisdas Cornélien sa fille. Nos souhaits de bonheur.

Mlle Marie-Ange Cédras ainsi que son frère M. Adrien Cédras

M. Albert Brault, souffrant d'un pied et d'une extinction de voix depuis le 28 avril n'est pas encore rétabli.

Trois de nos conseillers municipaux qui étaient favorables à la vente de notre système électrique ont donné leur démission qui a été acceptée. On croit que leurs remplaçants seront choisis cette semaine même.

Malgré une forte organisation de la part des opposants, M. Georges Gouin, candidat à la mairie, a triomphé sur son adversaire M. J. Robert, par une majorité de 24 voix. Notre nouveau maire mérite certes les témoignages d'estime et de confiance que ses amis et le peuple de St-Gabriel en général lui ont prodigués le 28 dernier. La lutte fut rude, mais les coups portés par les opposants n'ont servi qu'à mettre en relief la popularité de M. Gouin et la cause qu'il défendait. L'élection s'est faite, on le sait, sur l'opportunité ou la non opportunité de la vente du système d'éclairage. M. Gouin, édictant les grandes lignes de son programme, déclara qu'il ne croyait pas bon pour notre village de se départir de notre système électrique et que dans l'intérêt et le développement de la municipalité, il s'y opposerait de toutes ses forces. M. Gouin a été très écouté et son programme le conduisit au succès, à la victoire. Parmi ceux qui ont adressé la parole au cours de la lutte, en faveur de M. Gouin, on remarque MM. Tremblay, ingénieur électricien, Ulric Bourgeois, avocat de Joliette, Albert Brault, J. N.

M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. Robert, était accompagné de M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. le Curé dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont.—"Je vous félicite au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et je n'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que ce médicament avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amis." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

des Etats-Unis sont en promenade pour quelque temps parmi nous.

Mme Joseph Frappier est de retour parmi nous après un séjour de quatre semaines à l'hôpital Notre-Dame où elle a subi une assez grave opération. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Frappier.

M. Jean-Baptiste Riendeau et son épouse née Marie Louise Beaulieu des Etats-Unis sont en voyage de noce chez leur père M. Moise Beaulieu.

Mardi matin, eût lieu l'enterrement des corps qui étaient déposés au charnier. Il y en avait trois dont un bébé.

M. Amédée Turenne est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

Les Religieuses et leurs élèves ont fêté M. le Curé Jodoin à l'occasion de la fête du Bon Pasteur et lui ont fait cadeau d'un magnifique surplis ainsi que d'un bouquet spirituel très bien garni. M. le Curé remercia en termes très émus aux bons souhaits qu'on lui a fait. Pour réhausser la fête, dimanche matin à la basse messe les élèves du couvent chantèrent de très beaux cantiques très appropriés à la fête du Bon Pasteur.

M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège de l'Assomption était dernièrement l'hôte de son frère, M. Joseph Tousignant.

M. Henri Laurendeau et sa soeur Georgette, ont fait, ces jours derniers, une courte promenade à Berthierville, les invités de M. et Mme Antonio Bélair.

Mme Cyrille Juras de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Joseph Désy.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin des Laurentides étaient le 27 avril dernier, les invités de M. et Mme Adolphe Bernier.

M. Clovis Béland a acheté ces jours derniers la propriété de M. Prime Lacharité, située dans la concession d'York, au prix de \$16,100.00. Bonne chance !

Le 15 avril, est née Irène, Cécile, Thérèse, fille de Eugène Gravel et de Eva Laporte. Parrain: Welhe Godin; marraine Mlle Henriette Durand de St-Jean de Matha.

Le 30 avril, fut baptisée Marie, Philomène, Florence, fille de Octave Frappier et de Marie-Anne Bouchard. Parrain M. Omer Dénommé; marraine Marie-Louise Frappier, son épouse. Porteuse Mme Joseph Provost.

Le 6 courant, M. Alphonse Tellier, conduisant à l'autel Mlle Marie, Louise Cornélien dit Grandchamp. M. Joseph Tellier accompagnait son fils et M. Hormisdas Cornélien sa fille. Nos souhaits de bonheur.

Mlle Marie-Ange Cédras ainsi que son frère M. Adrien Cédras

M. Albert Brault, souffrant d'un pied et d'une extinction de voix depuis le 28 avril n'est pas encore rétabli.

Trois de nos conseillers municipaux qui étaient favorables à la vente de notre système électrique ont donné leur démission qui a été acceptée. On croit que leurs remplaçants seront choisis cette semaine même.

Malgré une forte organisation de la part des opposants, M. Georges Gouin, candidat à la mairie, a triomphé sur son adversaire M. J. Robert, par une majorité de 24 voix. Notre nouveau maire mérite certes les témoignages d'estime et de confiance que ses amis et le peuple de St-Gabriel en général lui ont prodigués le 28 dernier. La lutte fut rude, mais les coups portés par les opposants n'ont servi qu'à mettre en relief la popularité de M. Gouin et la cause qu'il défendait. L'élection s'est faite, on le sait, sur l'opportunité ou la non opportunité de la vente du système d'éclairage. M. Gouin, édictant les grandes lignes de son programme, déclara qu'il ne croyait pas bon pour notre village de se départir de notre système électrique et que dans l'intérêt et le développement de la municipalité, il s'y opposerait de toutes ses forces. M. Gouin a été très écouté et son programme le conduisit au succès, à la victoire. Parmi ceux qui ont adressé la parole au cours de la lutte, en faveur de M. Gouin, on remarque MM. Tremblay, ingénieur électricien, Ulric Bourgeois, avocat de Joliette, Albert Brault, J. N.

M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. Robert, était accompagné de M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. le Curé dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont.—"Je vous félicite au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et je n'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que ce médicament avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amis." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

des Etats-Unis sont en promenade pour quelque temps parmi nous.

Mme Joseph Frappier est de retour parmi nous après un séjour de quatre semaines à l'hôpital Notre-Dame où elle a subi une assez grave opération. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Frappier.

M. Jean-Baptiste Riendeau et son épouse née Marie Louise Beaulieu des Etats-Unis sont en voyage de noce chez leur père M. Moise Beaulieu.

Mardi matin, eût lieu l'enterrement des corps qui étaient déposés au charnier. Il y en avait trois dont un bébé.

M. Amédée Turenne est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

Les Religieuses et leurs élèves ont fêté M. le Curé Jodoin à l'occasion de la fête du Bon Pasteur et lui ont fait cadeau d'un magnifique surplis ainsi que d'un bouquet spirituel très bien garni. M. le Curé remercia en termes très émus aux bons souhaits qu'on lui a fait. Pour réhausser la fête, dimanche matin à la basse messe les élèves du couvent chantèrent de très beaux cantiques très appropriés à la fête du Bon Pasteur.

M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège de l'Assomption était dernièrement l'hôte de son frère, M. Joseph Tousignant.

M. Henri Laurendeau et sa soeur Georgette, ont fait, ces jours derniers, une courte promenade à Berthierville, les invités de M. et Mme Antonio Bélair.

Mme Cyrille Juras de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Joseph Désy.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin des Laurentides étaient le 27 avril dernier, les invités de M. et Mme Adolphe Bernier.

M. Clovis Béland a acheté ces jours derniers la propriété de M. Prime Lacharité, située dans la concession d'York, au prix de \$16,100.00. Bonne chance !

Le 15 avril, est née Irène, Cécile, Thérèse, fille de Eugène Gravel et de Eva Laporte. Parrain: Welhe Godin; marraine Mlle Henriette Durand de St-Jean de Matha.

Le 30 avril, fut baptisée Marie, Philomène, Florence, fille de Octave Frappier et de Marie-Anne Bouchard. Parrain M. Omer Dénommé; marraine Marie-Louise Frappier, son épouse. Porteuse Mme Joseph Provost.

Le 6 courant, M. Alphonse Tellier, conduisant à l'autel Mlle Marie, Louise Cornélien dit Grandchamp. M. Joseph Tellier accompagnait son fils et M. Hormisdas Cornélien sa fille. Nos souhaits de bonheur.

Mlle Marie-Ange Cédras ainsi que son frère M. Adrien Cédras

M. Albert Brault, souffrant d'un pied et d'une extinction de voix depuis le 28 avril n'est pas encore rétabli.

Trois de nos conseillers municipaux qui étaient favorables à la vente de notre système électrique ont donné leur démission qui a été acceptée. On croit que leurs remplaçants seront choisis cette semaine même.

Malgré une forte organisation de la part des opposants, M. Georges Gouin, candidat à la mairie, a triomphé sur son adversaire M. J. Robert, par une majorité de 24 voix. Notre nouveau maire mérite certes les témoignages d'estime et de confiance que ses amis et le peuple de St-Gabriel en général lui ont prodigués le 28 dernier. La lutte fut rude, mais les coups portés par les opposants n'ont servi qu'à mettre en relief la popularité de M. Gouin et la cause qu'il défendait. L'élection s'est faite, on le sait, sur l'opportunité ou la non opportunité de la vente du système d'éclairage. M. Gouin, édictant les grandes lignes de son programme, déclara qu'il ne croyait pas bon pour notre village de se départir de notre système électrique et que dans l'intérêt et le développement de la municipalité, il s'y opposerait de toutes ses forces. M. Gouin a été très écouté et son programme le conduisit au succès, à la victoire. Parmi ceux qui ont adressé la parole au cours de la lutte, en faveur de M. Gouin, on remarque MM. Tremblay, ingénieur électricien, Ulric Bourgeois, avocat de Joliette, Albert Brault, J. N.

M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. Robert, était accompagné de M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. le Curé dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont.—"Je vous félicite au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et je n'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que ce médicament avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amis." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

des Etats-Unis sont en promenade pour quelque temps parmi nous.

Mme Joseph Frappier est de retour parmi nous après un séjour de quatre semaines à l'hôpital Notre-Dame où elle a subi une assez grave opération. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Frappier.

M. Jean-Baptiste Riendeau et son épouse née Marie Louise Beaulieu des Etats-Unis sont en voyage de noce chez leur père M. Moise Beaulieu.

Mardi matin, eût lieu l'enterrement des corps qui étaient déposés au charnier. Il y en avait trois dont un bébé.

M. Amédée Turenne est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

Les Religieuses et leurs élèves ont fêté M. le Curé Jodoin à l'occasion de la fête du Bon Pasteur et lui ont fait cadeau d'un magnifique surplis ainsi que d'un bouquet spirituel très bien garni. M. le Curé remercia en termes très émus aux bons souhaits qu'on lui a fait. Pour réhausser la fête, dimanche matin à la basse messe les élèves du couvent chantèrent de très beaux cantiques très appropriés à la fête du Bon Pasteur.

M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège de l'Assomption était dernièrement l'hôte de son frère, M. Joseph Tousignant.

M. Henri Laurendeau et sa soeur Georgette, ont fait, ces jours derniers, une courte promenade à Berthierville, les invités de M. et Mme Antonio Bélair.

Mme Cyrille Juras de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Joseph Désy.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin des Laurentides étaient le 27 avril dernier, les invités de M. et Mme Adolphe Bernier.

M. Clovis Béland a acheté ces jours derniers la propriété de M. Prime Lacharité, située dans la concession d'York, au prix de \$16,100.00. Bonne chance !

Le 15 avril, est née Irène, Cécile, Thérèse, fille de Eugène Gravel et de Eva Laporte. Parrain: Welhe Godin; marraine Mlle Henriette Durand de St-Jean de Matha.

Le 30 avril, fut baptisée Marie, Philomène, Florence, fille de Octave Frappier et de Marie-Anne Bouchard. Parrain M. Omer Dénommé; marraine Marie-Louise Frappier, son épouse. Porteuse Mme Joseph Provost.

Le 6 courant, M. Alphonse Tellier, conduisant à l'autel Mlle Marie, Louise Cornélien dit Grandchamp. M. Joseph Tellier accompagnait son fils et M. Hormisdas Cornélien sa fille. Nos souhaits de bonheur.

Mlle Marie-Ange Cédras ainsi que son frère M. Adrien Cédras

M. Albert Brault, souffrant d'un pied et d'une extinction de voix depuis le 28 avril n'est pas encore rétabli.

Trois de nos conseillers municipaux qui étaient favorables à la vente de notre système électrique ont donné leur démission qui a été acceptée. On croit que leurs remplaçants seront choisis cette semaine même.

Malgré une forte organisation de la part des opposants, M. Georges Gouin, candidat à la mairie, a triomphé sur son adversaire M. J. Robert, par une majorité de 24 voix. Notre nouveau maire mérite certes les témoignages d'estime et de confiance que ses amis et le peuple de St-Gabriel en général lui ont prodigués le 28 dernier. La lutte fut rude, mais les coups portés par les opposants n'ont servi qu'à mettre en relief la popularité de M. Gouin et la cause qu'il défendait. L'élection s'est faite, on le sait, sur l'opportunité ou la non opportunité de la vente du système d'éclairage. M. Gouin, édictant les grandes lignes de son programme, déclara qu'il ne croyait pas bon pour notre village de se départir de notre système électrique et que dans l'intérêt et le développement de la municipalité, il s'y opposerait de toutes ses forces. M. Gouin a été très écouté et son programme le conduisit au succès, à la victoire. Parmi ceux qui ont adressé la parole au cours de la lutte, en faveur de M. Gouin, on remarque MM. Tremblay, ingénieur électricien, Ulric Bourgeois, avocat de Joliette, Albert Brault, J. N.

M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. Robert, était accompagné de M. le Notaire Ladouceur de Shawinigan, qui malgré son talent oratoire, n'a pu conduire son candidat à la victoire.

M. le Curé dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont.—"Je vous félicite au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et je n'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que ce médicament avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amis." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

des Etats-Unis sont en promenade pour quelque temps parmi nous.

Mme Joseph Frappier est de retour parmi nous après un séjour de quatre semaines à l'hôpital Notre-Dame où elle a subi une assez grave opération. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Frappier.

M. Jean-Baptiste Riendeau et son épouse née Marie Louise Beaulieu des Etats-Unis sont en voyage de noce chez leur père M. Moise Beaulieu.

Mardi matin, eût lieu l'enterrement des corps qui étaient déposés au charnier. Il y en avait trois dont un bébé.

M. Amédée Turenne est parti avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

Les Religieuses et leurs élèves ont fêté M. le Curé Jodoin à l'occasion de la fête du Bon Pasteur et lui ont fait cadeau d'un magnifique surplis ainsi que d'un bouquet spirituel très bien garni. M. le Curé remercia en termes très émus aux bons souhaits qu'on lui a fait. Pour réhausser la fête, dimanche matin à la basse messe les élèves du couvent chantèrent de très beaux cantiques très appropriés à la fête du Bon Pasteur.

M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège de l'Assomption était dernièrement l'hôte de son frère, M. Joseph Tousignant.

M. Henri Laurendeau et sa soeur Georgette, ont fait, ces jours derniers, une courte promenade à Berthierville, les invités de M. et Mme Antonio Bélair.

Mme Cyrille Juras de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Joseph Désy.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin des Laurentides étaient le 27 avril dernier, les invités de M. et Mme Adolphe Bernier.

M. Clovis Béland a acheté ces jours derniers la propriété de M. Prime Lacharité, située dans la concession d'York, au prix de \$16,100.00. Bonne chance !

Le 15 avril, est née Irène, Cécile, Thérèse, fille de Eugène Gravel et de Eva Laporte. Parrain: Welhe Godin; marraine Mlle Henriette Durand de St-Jean de Matha.

Le 30 avril, fut baptisée Marie, Philomène, Florence, fille de Octave Frappier et de Marie-Anne Bouchard. Parrain M. Omer Dénommé; marraine Marie-Louise Frappier, son épouse. Porteuse Mme Joseph Provost.

Le 6 courant, M. Alphonse Tellier, conduisant à l'autel Mlle Marie, Louise Cornélien dit Grandchamp. M. Joseph Tellier accompagnait son fils et M. Hormisdas Cornélien sa fille. Nos souhaits de bonheur.

Mlle Marie-Ange Cédras ainsi que son frère M. Adrien Cédras

M. Albert Brault, souffrant d'un pied et d'une extinction de voix depuis le 28 avril n'est pas encore rétabli.

Trois de nos conseillers municipaux qui étaient favorables à la vente de notre système électrique ont donné leur démission qui a été acceptée. On croit que leurs remplaçants seront choisis cette semaine même.

Malgré une forte organisation de la part des opposants, M. Georges Gouin, candidat à la mairie, a triomphé sur son adversaire M. J. Robert, par une majorité de 24 voix. Notre nouveau maire mérite certes les témoignages d'estime et de confiance que

Au Séminaire

Conférence de M. Jean Désy. — M. Jean Désy, de l'Université de Montréal, a terminé la série des conférences données au Séminaire par quatre savants universitaires. M. le professeur a parlé de la renaissance. Il a montré d'abord l'imprécision de ce terme, puis ensuite, il a exposé les caractères distinctifs des oeuvres d'architecture, de peinture et de sculpture produites pendant cette époque célèbre. Les vues que M. le conférencier a fait voir à l'aide de projections lumineuses ont ajouté à l'intérêt du sujet et à la richesse des commentaires.

Troisième centenaire du Cardinal Bellarmine au Collège Ste Marie. — Le Révérend Père Charlebois a assisté à l'ouverture des fêtes célébrées au Collège Sainte-Marie à l'occasion du troisième centenaire du cardinal professeur Bellarmine, S. J.

Mois de Marie. — L'ouverture du mois de Marie a eu lieu le 1er mai au Séminaire. Le R. Père Chartrand, c. s. v., a prononcé le sermon de circonstance.

Service de Mgr Archambault. — Sa Grandeur Mgr Forbes a présidé au service anniversaire de Mgr Archambault, lundi dernier, à la cathédrale. Les membres du Personnel et tous les élèves y ont assisté. L'affection que le saint Pontife a témoignée à ses chers enfants du Séminaire ne saurait s'oublier; aussi les générations écolières sont heureuses de manifester leur reconnaissance par leurs ferventes prières.

Visite de M. J. Piquette. — Nous sommes en un temps de réurrection. M. l'abbé Piquette est sorti triomphant des dangers qu'il a courus. Opéré pour l'appendicite à l'Hôpital Notre-Dame, le mercredi Saint, il sortait de l'Hôpital, onze jours après. Les connaisseurs disent que c'est un record de vitesse. Lundi dernier, le convalescent a rendu visite à son Alma Mater. Deo Gratias!

Le Cid au Séminaire. — Le Cid semble avoir élu domicile au milieu de nous. Depuis deux ou trois mois, un groupe d'élèves se préparent à le rendre sur la scène. Ils le joueront dimanche, le 11, mercredi, 14, le lundi, 19; car les billets pour la représentation de mercredi se sont envolés pendant la première journée où ils ont été mis en vente. On peut même l'entendre par l'intermédiaire du graphophone. Lundi dernier, grâce à l'amabilité du R. P. Hurtubise, les professeurs ont pu, à l'aide de disques, assister à une interprétation du Cid par les artistes de la Comédie française.

Nouveau venu. — Le musée s'enrichira de la présence d'un nouvel

hôte. Signalé mardi dernier aux environs du Séminaire, par le frère Bourque, un oiseau dont on n'avait pas encore vu de semblable est tombé dans le bosquet sous les plombs habilement tirés par le frère Coulombe. Les hommes de l'art ne sont pas encore fixés sur le nom du nouveau venu. Les uns prétendent que c'est un "moineau noir."

Messe de communauté. — Mardi dernier, M. le chanoine I. Claioux a célébré la messe de communauté au Séminaire; le lendemain, en la fête du Patronage de Saint Joseph, le R. P. Morin célébrait à son tour la messe de communauté. M. J. Perreault et Coutu célébraient conjointement aux autels latéraux.

Cadets à l'oeuvre. — M. Roméo Lafond, sergent instructeur prépare une brigade de Cadets à faire les honneurs au Gouverneur général Lord Byng de Vimy, lors de sa prochaine visite à Joliette, le 23 mai.

Lettre du Japon

Nota bene. — Le destinataire de cette lettre a cru, en la publiant dans les colonnes hospitalières de "L'Action Populaire", intéresser non-seulement les parents de l'auteur, mais ses anciens professeurs, ses confrères, ses amis et les admirateurs de son oeuvre. Il s'excuse de son indiscretion auprès du R. P. Firmin Lachapelle, o. f. m., qui sera certainement surpris de relire au Japon sa propre composition.

Au début, le R. Père fait quelques communications personnelles, puis il continue: Depuis hier, je suis sans cuisinier. Hier soir, j'ai dû boulangier (sans aucune notion de panification); ce matin, j'ai mis la pâte au four, mais je crois que ce dernier n'est pas assez chaud; donc, je manquerai probablement ma première "cuite".

Mon cuisinier est allé dans le grand Japon conduire ses enfants c'est-à-dire ses deux garçons afin de leur faire continuer leur instruction religieuse. L'un d'eux sera placé dans une école apostolique où l'on prépare les enfants à la vie sacerdotale et religieuse et aussi à la vie de professeur et de catéchiste. L'autre, s'il ne peut entrer dans la même école, sera probablement logé chez des anciens chrétiens afin de se mieux former à la vie chrétienne et d'étudier sa foi dans le but de devenir catéchiste.

"Chrétien tout d'une pièce", le papa n'aime pas à voir ses enfants grandir ici, parce que la jeunesse est trop brouillonne et trop... corrompue. Chez d'anciens chrétiens ces enfants apprendront à vivre la vraie vie et seront hors d'un mauvais lieu. C'est vrai et il a raison; mais il croit peut-être trop à la haute capacité intellectuelle de ses gars.

Dans le village, ce départ est l'événement du jour; il est à espérer qu'il sera l'occasion de vocation

à cette école apostolique. Nous sommes dans une grande pénurie de catéchistes; si donc un bon groupe d'enfants se dirigeaient vers cette école, ce serait une aubaine pour les missionnaires actuels et futurs.

"Dimanche dernier, j'ai assisté à une distribution de prix. Pour la circonstance, le Directeur de l'école avait endossé son "Prince Albert" mais avait oublié de mettre son pantalon avec dextérité et justesse; les enfants, certains du moins, s'étaient lavé la figure et avaient leur kimono de fête (ce qu'on appelle "chez nous" les habits du dimanche). La plupart cependant avaient les pieds plutôt noirs que blancs ou jaunes.

Ces prix? ... Ils étaient du vulgaire papier à écrire, quelques crayons de fabrique étrangère que chacun recevait avec une satisfaction profonde, mais avec une gaucherie très prononcée. On y a fait des discours plus ou moins réussis et surtout plus ou moins écoutés; j'ai dû les subir.

Des chrétiens du village (sept) ont été couronnés: quatre premiers et trois autres ont mérité des prix. Aux premiers j'ai donné un chapelet; aux autres, un petit livre de prières et une "statue" à qui avait déjà un manuel de piété. Cette récompense de ma part a fait sensation chez le monde écolier chrétien. J'ai donc l'intention de donner de vrais prix l'an prochain et les années subséquentes.

Nous travaillons à la construction d'une église dans un de mes sous-postes, celui où se trouve située l'école de nos enfants d'ici. J'espère beaucoup plus d'aumônes que j'ai reçues; aussi je ne pourrai probablement pas payer cette construction et alors, je suis "foutu" pour en construire une autre dès l'automne. C'aurait été mon grand désir; mais, missionnaire du bon Dieu, je vais conserver ce désir à l'état de projet. Le fait est regrettable, car mes chrétiens du village où j'espère construire sont très bons et très fidèles à leurs exercices religieux; mais comme la maison de réunion actuelle est trop petite, un certain nombre ne s'y trouvant pas à l'aise, négligeront de s'y rendre et oublieront peut-être le chemin de l'Eglise. Et ce chemin oublié est difficile à retracer; j'en ai une preuve sérieuse dans le village où l'on construit actuellement; Sur quatre-vingt-treize chrétiens, j'en remarquais huit à la messe dimanche dernier... Ce village est du plus triste état spirituel qu'on puisse imaginer; tout est à refaire si Dieu nous donne de le faire. A baptiser les gens qui régulièrement devraient l'être, ce serait ma plus nombreuse chrétienté, et actuellement c'est la plus misérable. Nous espérons que le fait d'avoir une église neuve ramènera certains négligents au devoir.

M. J. O. Malo se plaint que la taxe pour le permis des commerçants de glace est trop élevée, si on la considère avec la taxe de dix piastres imposée sur le commerce, la saison du commerce de glace ne dure que six mois par année. Le conseil fait comprendre à M. Malo que les personnes atteintes par la taxe de dix piastres doivent en sur payer la taxe sur leur fonds de commerce.

M. J. A. Hétu demande si toutes les personnes qui possèdent des vaches dans la ville doivent leur faire subir l'épreuve de la tuberculine. Le conseil lui répond que seuls ceux qui vendent du lait sont astreints à cette obligation.

Lecture est faite d'une demande de MM. Desmarais & Robert pour permission de colporter à travers la ville de la crème à la glace et des gâteaux sur paiement d'une licence annuelle de \$40.00. Adopté.

Ensuite est lue une requête de M. J.-E. Champagne demandant que le règlement No 357 fixant à \$100.00 la licence sur les jeux de quilles soit amendé de manière à ce que la dite licence soit de \$50.00 comme elle l'a été jusqu'à ce jour, alléguant que c'est un exercice utile surtout à la population sédentaire et que ces salles ne sont fréquentées que par des adultes.

M. l'échevin Barrette, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que le règlement soit adopté à toutes fins de droit savoir que la taxe pour les propriétaires de quilles et quilliers soit de \$50.00 au lieu de \$100.00. Adopté.

M. l'échevin Barrette, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que permission soit accordée à M. J.-E. Champagne de tenir des jeux de quilles, ou quilliers, sur sa propriété étant le numéro 396 du cadastre.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin Sansregret propose que le règlement soit accordé à M. Joseph Brunelle de tenir une salle de billard et pool au No 56 de la rue Notre-Dame en payant les droits exigés par le règlement. Adopté.

Ensuite sont mises devant le conseil des demandes pour tenir des restaurants non licenciés, de la part de MM. Joseph Coitois, 66 St-Viateur; Emile Robitaille, 35 St-Thomas; Ludger Lépine, 33 DeLanau-dière; Vincent Robillard, 73 DeLanau-dière; M. Stavros & Cie, 67 Notre-Dame; Tabah & Frères, 13

Acme Glove Works Limited, pourvu que cette compagnie s'engage à payer tous les frais nécessités pour ses travaux, cette permission étant accordée cependant durant le bon plaisir seulement du conseil qui pourra enlever cette conduite ou cesser l'approvisionnement d'eau lorsqu'il le jugera à propos et sans aucun recours de la compagnie contre la corporation. Adopté.

M. Edmond Arpin, fabricant d'eau de javelle à Joliette, demande la permission de colporter son eau de javelle par les rues de la ville en payant la somme de quarante piastres pour le coût de ce permis. Adopté.

M. Arsène Roy informe le conseil qu'il est à allonger une bâtisse en bois sur la rue St-Viateur et qu'on l'a informé que toute nouvelle construction devait être lambrissée en pierre, en brique, en béton. Il établit qu'il lui est impossible de se conformer au règlement pour le pignon de sa maison du côté sud-ouest attendu qu'il n'a que six pouces d'intervalle avec son voisin; il est prêt cependant à lambrisser à l'extérieur, le devant et l'arrière de sa maison et le pignon sud-ouest à l'intérieur d'un papier d'amianté pour diminuer autant que faire se peut les dangers d'incendies. Résolu que M. Roy soit autorisé à continuer ses travaux pourvu qu'un papier d'amianté soit mis à l'extérieur sur les pans et à l'intérieur sur le pignon.

M. Victor Masse demande que le conseil vote à la fanfare des Zouaves l'allocation annuelle de \$250.00, la dite fanfare s'obligeant à donner au moins dix concerts publics dans les parcs de la ville pendant la belle saison. On fait remarquer à M. Masse qu'il y a eu des plaintes l'an dernier en rapport avec les dates des concerts qui ont été donnés, et M. Masse promet que cette année les concerts seront donnés plus tôt que l'an dernier.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin Barrette propose que ce conseil vote, comme les années dernières une somme de \$250.00 à la fanfare des Zouaves, pourvu et à condition que cette dernière donne durant la saison prochaine dix concerts publics dans les parcs de la ville. Adopté.

M. J. O. Malo se plaint que la taxe pour le permis des commerçants de glace est trop élevée, si on la considère avec la taxe de dix piastres imposée sur le commerce, la saison du commerce de glace ne dure que six mois par année. Le conseil fait comprendre à M. Malo que les personnes atteintes par la taxe de dix piastres doivent en sur payer la taxe sur leur fonds de commerce.

M. J. A. Hétu demande si toutes les personnes qui possèdent des vaches dans la ville doivent leur faire subir l'épreuve de la tuberculine. Le conseil lui répond que seuls ceux qui vendent du lait sont astreints à cette obligation.

Lecture est faite d'une demande de MM. Desmarais & Robert pour permission de colporter à travers la ville de la crème à la glace et des gâteaux sur paiement d'une licence annuelle de \$40.00. Adopté.

Ensuite est lue une requête de M. J.-E. Champagne demandant que le règlement No 357 fixant à \$100.00 la licence sur les jeux de quilles soit amendé de manière à ce que la dite licence soit de \$50.00 comme elle l'a été jusqu'à ce jour, alléguant que c'est un exercice utile surtout à la population sédentaire et que ces salles ne sont fréquentées que par des adultes.

M. l'échevin Barrette, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que le règlement soit adopté à toutes fins de droit savoir que la taxe pour les propriétaires de quilles et quilliers soit de \$50.00 au lieu de \$100.00. Adopté.

M. l'échevin Barrette, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que permission soit accordée à M. J.-E. Champagne de tenir des jeux de quilles, ou quilliers, sur sa propriété étant le numéro 396 du cadastre.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin Sansregret propose que le règlement soit accordé à M. Joseph Brunelle de tenir une salle de billard et pool au No 56 de la rue Notre-Dame en payant les droits exigés par le règlement. Adopté.



Place Lavallrie; Albert Delage, 23 Notre-Dame; Avila Charland, rue Ste-Anne, et Louis Fisette coin Fabre et St-Charles pour vente de bière d'épinière.

M. l'échevin Goulet, appuyé par M. l'échevin Desrochers propose que ces différentes demandes soient accordées. Adopté.

M. l'échevin Bacon fait rapport que M. l'échevin Marion et lui-même ont choisi M. Ulric Riel et M. T. Gravel pour faire le choix de l'échantillon pour les uniformes des pompiers et hommes de police et que ces messieurs ont choisi l'échantillon No 9 appartenant à M. Trudeau & Léveillé.

M. l'échevin Rainville, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que la soumission de MM. Trudeau & Léveillé soit acceptée pour treize appareils supplémentaires pour les pompiers et une casquette pour les pompiers et hommes de police et que MM. Trudeau & Léveillé soient priés de faire toute la diligence possible afin que ces uniformes soient fournis pour le 23 mai courant. Adopté.

Au Précieux Sang

Le mardi, 22 avril, Sa Grandeur Mgr Forbes a présidé à une cérémonie de profession religieuse et de prise d'habit au Monastère des Soeurs adoratrices du Précieux Sang.

A fait profession de vœux perpétuels, Soeur Sainte Agnès, dite Marie-Amélie Gilbert; ont pris le saint habit: Mlles Marthe Demers, choriste, dite Soeur Rose de Sainte Marie et Luména Marcell, converse, dite soeur Marie du Calvaire.

Mlle Luména Marcell est la première soeur converse du Monastère de Joliette.

Mgr l'évêque était accompagné de M. l'aumônier et de M. J.-B. Chagnon, vicaire à la cathédrale.

M. le chanoine Irénée Gervais, Principal de l'Ecole Normale a prononcé le sermon de circonstance.

A cause des travaux en construction, la cérémonie a pris place dans le chœur des religieuses.

Les travaux de la chapelle du Précieux Sang sont poussés très activement depuis Pâques. La charpente en fer est installée depuis une semaine, environ, et les travaux de maçonnerie avancent rapidement. Il est possible que la chapelle nouvelle soit ouverte au culte dès le 14 septembre prochain, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Cette fête coïnciderait avec le soixante troisième anniversaire de la fondation de l'Institut du Précieux Sang!

Lisez et faites lire L'Action Populaire. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

Mgr Laflèche

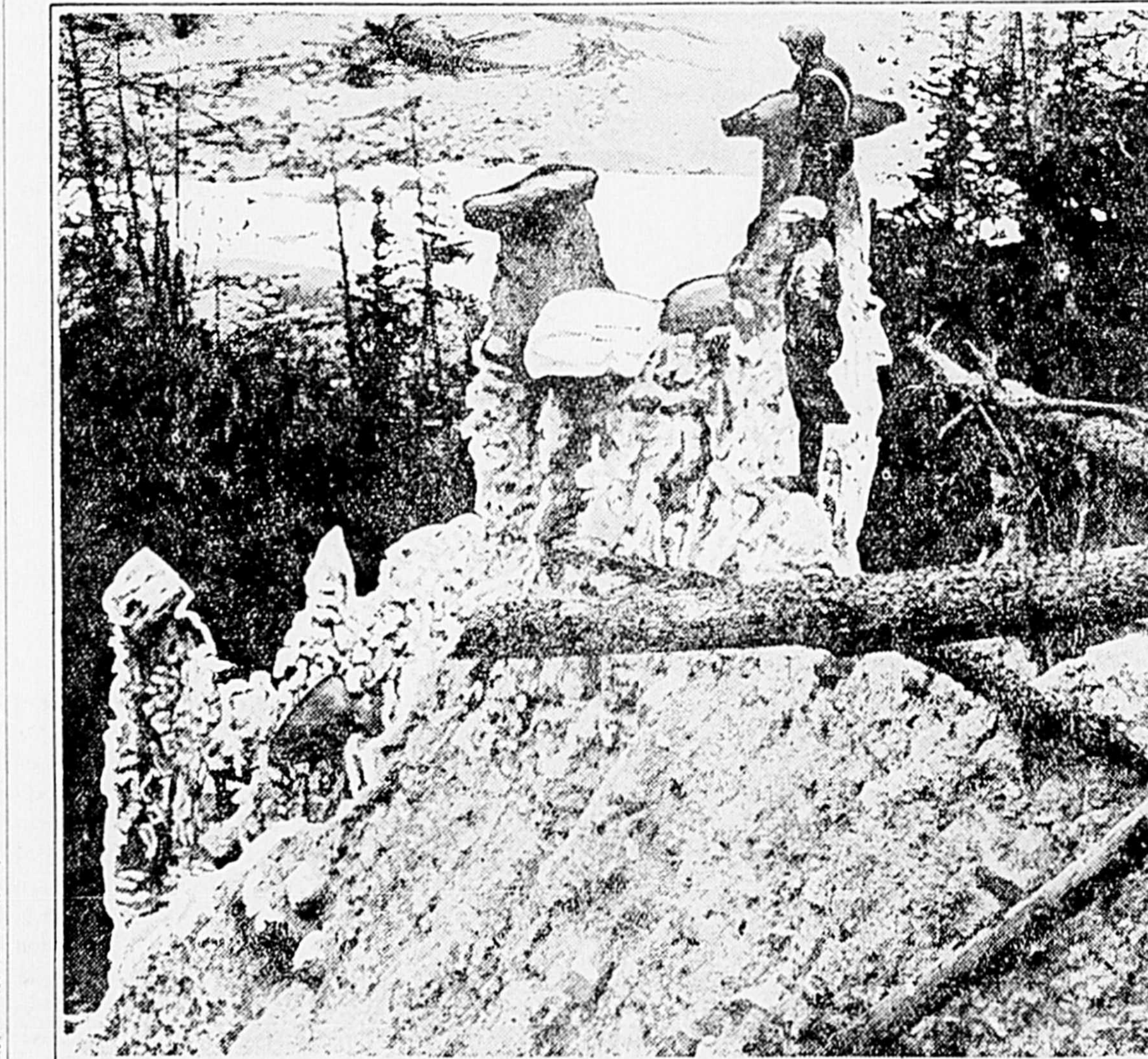
Le diocèse des Trois-Rivières s'apprête à célébrer de grandiose façon la mémoire du plus illustre de ses évêques, Mgr Louis-François Laflèche. Un magnifique monument, témoignage de l'estime de ses concitoyens, lui sera érigé dans sa ville épiscopale. Il était opportun à cette occasion de rappeler les grandes lignes de la carrière du vaillant évêque. Le comité des fêtes a demandé à l'un des anciens diocésains de Mgr Laflèche le R. P. Adélaïde Dugré, S. J. de vouloir bien s'en charger. C'est cette brève biographie que publie aujourd'hui l'Oeuvre des Tracts. Une vie aussi mouvementée, aussi pleine que celle du deuxième évêque des Trois-Rivières, ancien missionnaire du Nord-Ouest, ancien professeur et supérieur de séminaire, ancien grand vicaire, peut difficilement se raconter en quelques pages. Le P. Dugré a su cependant ramasser habilement sa matière et en présenter l'essentiel, en appuyant sur les traits les plus saillants. Non seulement les Trifluviens, mais tous les Canadiens français, fiers de nos gloires nationales seront heureux de lire ces pages. Il faudrait les répandre surtout dans nos maisons d'éducation: écoles, couvents, collèges. Elles y précéderont l'attachement à la race et à l'Eglise. Cette brochure ne se vend que 10 sous l'unité, \$6.00 le cent et \$50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

RESILLES ou NETS à cheveux. Le plus grand choix. — Les prix à la portée de toutes les bourses. La plus grosse valeur pour votre argent. Wearwell, simples frangées. Neeter-Net, simple bonnet. 0.10 sous, 4 pour 0.25. Oscar Landry, Pharmacien. Agence FASTMAN KCDK. Téléphones: 228 et 462. 51 rue Notre-Dame, JOLIETTE.

Vie Municipale. Séance du 30 avril. Etaient présents: Son Honneur le Maire J.-E. Ladouceur, MM. les échevins Z. Bacon, J.-L. Goulet, O. Rainville, L. Desrochers, C. Barrette, W. Marion, J.-H. Sansregret et J. M. Bordeleau. Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée, M. François Robitaille demande la construction d'un canal d'égoût sur la rue encore inconnue perpendiculaire à la rue McConville et qui passe devant sa propriété. Le secrétaire est chargé de demander à l'ingénieur de la ville de faire des estimés pour la construction de cet égoût pour la prochaine séance. M. Henri Poitras demande que l'eau du puits artésien soit introduite dans la manufacture de l'Acme Glove, la compagnie se chargeant de tous les frais occasionnés par la traverse de la rue et l'entrée de la manufacture, la compagnie s'engageant à tenir sous clef la chantepleur qui sera installée et à ne l'ouvrir qu'une couple d'heures par jour soit une heure le matin et une heure le midi pour permettre de remplir les récipients pour l'usage des employés. M. l'échevin Goulet, appuyé par M. l'échevin Bacon propose que M. Leduc soit autorisé d'introduire l'eau du puits artésien dans la manufac-

EMPLOYES DE FERMES. LE CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. Le besoin s'en fera grandement sentir par tout le Canada. S'il vous en faut, faites-en la demande immédiatement. Le Département de Colonisation et de Développement du Chemin de Fer National du Canada, par l'entremise de ses représentants en Grande-Bretagne, en Scandinavie, et dans les autres pays d'Europe, offre, en cette matière, un service gratuit aux fermiers. Faites votre demande immédiatement pour les ouvriers dont vous avez besoin, afin de leur permettre d'arriver au Canada pour le printemps. On peut se procurer des formulaires de demande en s'adressant aux agents du CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. DÉPARTEMENT DE COLONISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. MONTREAL, QUE.

OÙ LA NATURE SE MONTRE FANTASISTE



Les curieuses formations géologiques, telles que celle illustrée ci-dessus, sont le résultat de l'érosion. Dès qu'une goutte d'eau de pluie touche le sol, elle agit. Elle commence son rôle géologique en déplaçant les matériaux solubles; elle dissout lentement les roches solubles, forme dans les terrains peu résistants des ravins curieusement ramifiés et donne naissance aux pittoresques "pyramides d'érosion" ou "Cheminiées des Fées."

Ces pyramides se forment dans les anciennes moraines, amas d'origine glaciaire qui sont constitués de matériaux de toutes grosseurs; la pluie qui entraîne le tout, grain par grain, produit des crêtes aux flancs couverts de rigoles et parfois des pointes dont l'existence serait bien curieuse si elles ne contenaient pas une grosse pierre plus ou moins plate pour assurer leur avenir.

C'est en effet que chaque ondeuse abaisse les crêtes; mais si une pierre tout à coup dénuée apparaît au jour, elle remplira immédiatement le rôle de paraplui, et tout ce qui est en dessous sera protégé et demeurera, car la pluie n'emportera que ce qu'elle pourra attendre. A mesure que le terrain qui l'entoure est emporté, la pyramide s'allonge et persiste tant que la pierre protectrice reste à sa place. Des pyramides toutes minuscules se produisent souvent sur les tas de terre ou de graviers lorsqu'ils ont été frappés durant un certain temps par une pluie fine. Des "Cheminiées de lées," remarquables par leur tailles et leur arêtes capricieuses, bordent la route Cavell, dans le Parc National Jasper et sont une source d'émerveillement pour les touristes, qui s'amuse à examiner ces aiguilles de terre durcie surmontées d'une roche plate, posée en équilibre sur la pointe et qui se balance au moindre souffle du vent comme si elle allait tomber. Parfois aussi ils prennent plaisir à placer une pierre sur une arête particulièrement aiguë et à la regarder se balancer jusqu'à ce qu'ayant retrouvé son équilibre elle reste immobile. La route Cavell qui offre aux touristes des rencontres aussi originales suit la vallée de la rivière Athabaska jusqu'au pied du glacier Fantôme, cette formation de glace et de neige qui est accrochée aux flancs du Mont Edith Cavell depuis des siècles. Cette route peut être parcourue à cheval ou en automobile par les visiteurs à la colonne de chalets du Chemin de fer national du Canada à Jasper Park. Elle est le chemin de plusieurs belles excursions.



# Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

HISTOIRE AUTHENTIQUE.

## Marguerite, la petite parisienne

Elle avait six ans, mais n'en paraissait que cinq, tant elle était chétive. Elle appartenait à une de ces familles honnêtes, mais indifférentes au point de vue religieux, comme on en rencontre tant dans les faubourgs de Paris. Le père, terrassier de son métier, n'avait pas remis les pieds à l'église depuis sa première communion, si ce n'est le jour de son mariage. La mère, qui, autrefois allait encore quelquefois à la Messe, s'était peu à peu laissé gagner par l'indifférence de son ami, et avait elle aussi abandonné complètement le chemin de l'église. Comment Marguerite était-elle venue au catéchisme ? Elevée à l'école communale, elle avait entendu un jour ses compagnes parler de la réouverture des catéchismes, et, poussée un peu par la curiosité et aussi par la grâce, elle était venue ce jeudi-là à la Sainte-Enfance sans en rien dire à ses parents. En la voyant si petite, je lui demandai son âge.

— J'ai six ans, Monsieur l'abbé.

— Mais vous êtes encore bien jeune, mon enfant. . .

A ces mots, une tristesse envahit soudain son minois si gentil, et une larme faillit perler au coin de sa paupière. Elle ajouta néanmoins d'un ton suppliant :

— Oh ! je serai bien sage, allez.

Il y avait dans ses yeux et dans sa voix une prière si ardente, sa figure éveillée respirait si bien l'intelligence, que je me sentis gagné et que je l'acceptai. Quand elle rentra chez elle, elle s'empressa d'annoncer à sa mère qu'elle était admise au catéchisme. Celle-ci, tout étonnée, essaya bien quelques observations ; mais, habituée à satisfaire les moindres volontés de sa fille, elle céda bien vite. Et depuis ce jour, Marguerite fut l'une des plus assidues aux réunions ; le dimanche, à la messe, elle était d'une piété angélique et, lorsqu'elle voyait les fidèles communier, un désir ardent embrasait son cœur, et ses yeux rivés sur l'Hostie sainte, semblaient dire :

— Quand donc aurai-je le même bonheur ?

Ses progrès furent si rapides, son application si satisfaisante, qu'au mois de mars je lui annonçai que si ses parents y consentaient, elle pourrait être admise à la première communion privée à la fin du mois d'avril, avec ses compagnes. Quelle joie pour la chère enfant ! mais il fallait le consentement de ses parents. . .

Lorsqu'elle rentra, son père était justement à la maison, contrainct au chômage par une grève. Quand sa fille, grimant sur ses genoux, lui annonça la grande nouvelle, il resta tout interloqué. Cela renversait toutes ses notions traditionnelles ! Hé quoi ! sa fille, qui venait d'avoir six ans et demi, allait faire déjà sa première communion ! Et lui qui ne l'avait faite qu'à douze ans bien sonnés, et encore M. le curé avait trouvé qu'il n'était guère préparé et avait failli le retarder ; ah ! non !

rent aller seule à l'église comme les autres dimanches. Cette messe du 30 avril fut une vraie vision du paradis ; Marguerite, en particulier, paraissait un ange égaré parmi nous. L'esprit uniquement fixé sur son Jésus, rien ne vint la distraire de cette pensée. Que lui dit-elle pendant son action de grâce ? Nul ne le sait, mais sa conversation avec Jésus était si intime qu'elle ne s'aperçut pas de la fin de la messe et qu'il fallut la tirer de son extase.

Elle se hâta de rentrer chez elle. En arrivant, elle se précipita vers son père, et, lui prenant la tête entre ses mains, elle l'attira sur sa poitrine en lui criant :

— Tiens, papa, il est là, embrasse-le.

Et le brave homme, appuyant les lèvres sur le cœur de son enfant l'embrassa longuement, tandis qu'une grosse larme roulait dans sa ru-

**"PURITAS"**

Pour faire les plus beaux gâteaux étiqués, servez-vous de la

**POUDRE À PÂTE "PURITAS"**

Faite à base de phosphate pur et absolument libre d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre seules qui ont été approuvées par le département de la Santé Publique, et la seule du genre fabriquée dans la Province de Québec.

Employez une cuillerée rase seulement de la Poudre-à-Pâte Puritas quand on indique simplement une cuillerée. Cette poudre est très économique. Fabriquée à Québec même, la Poudre-à-Pâte Puritas égale les meilleures marques importées.

Coupons pour primes utiles avec chaque paquet Puritas Limitée Québec

Passagère hâtive de la société humaine, elle n'a fait qu'entreouvrir le livre de la vie. — Cependant celui-ci en se refermant nous laisse voir déjà une longue suite de mérites inscrits en caractères d'or et ineffaçables. Les religieuses, ses institutrices, l'ont toujours classée au nombre des élèves modèles. Sa piété, ses vertus, une longue maladie endurée sans murmures, l'abnégation et la résignation complète à la volonté du Créateur suffisent pour nous assurer du salut et remplir nos cœurs d'une douce soumission aux arrêts de la Providence.

Que sa mort prématurée nous soit à tous une leçon de vie, et que la jeunesse vienne apprendre auprès de cette tombe à peine fermée, avec le sens de la mort, la brièveté de la vie et l'usage qu'on doit en faire pour mourir chrétiennement.

Mais à tous ceux qui l'ont connue et aimée une prière, une communion pour elle ; il faut qu'une âme soit si pure pour paraître devant Dieu.

XXX

### Le mystère du sourire

Le sourire est la clarté du visage. Il illumine, il l'anime, il l'embellit. D'où vient cette clarté ? De la lumière intérieure de l'âme.

Le sourire est parfois héroïque. Sourire à l'épreuve, à la maladie, à la pauvreté, c'est difficile et c'est beau ; c'est la sainteté. Au milieu des supplices, les martyrs souriaient en regardant le ciel. Il y avait de la joie au fond de leurs douleurs ; il y avait surtout de l'amour.

Le sourire sur la terre est divin. Jésus a souri à sa mère, à son père, aux petits enfants, aux malheureux. Petit enfant lui-même, il nous appelle et nous tend les bras de sa crèche. "Vous qui pleurez, allez à lui, car il sourit."

Imitons-le. La vraie sainteté est souriante. Dieu repousse les mines refrognées ; il aime les visages et les cœurs épanouis. Le sourire lui plaît car c'est un reflet de sa beauté. C'est un rayon dont le foyer est la bonté et qui fait éclore la joie sur la terre.

Chanoine Coubé.

### Ce qu'on doit faire pour vivre vieux

Voici, d'après la Villa Sanitaria, de Rome, les dix lois de l'hygiène, réunies par le docteur américain Decornet, qui furent primées par le gouvernement sur 500 concurrents :

1. — Hygiène général : levés tôt, couchés tôt ; entre temps, très occupés.
2. — Hygiène de la respiration : l'eau et le pain soutiennent la vie ; mais l'air pur et les rayons du soleil sont indispensables à la santé.
3. — Hygiène de l'estomac : frugalité et société sont le meilleur elixir de longue vie.
4. — Hygiène de la peau : le poli préserve le fer de la rouille ; mieux entretenue, la machine dure plus longtemps.

J. d'Alsace, "Le Bulletin Eucharistique"

### IN MEMORIAM

Mlle CECILE BROUSSEAU DECEDEE A JOLIETTE LE 3 MAI 1924.

Elle a vécu, et toute sa vie tient en moins de 15 ans. Sa belle âme est allée rejoindre au ciel celles de ses chers frères et sœurs qui, au nombre de quatorze, l'ont précédée dans l'éternité.

Et devant cette existence prématurément brisée on songe malgré soi à la brièveté de toute vie, et à la dispensation mystérieuse qui Dieu en fait ici-bas.

Son trépas fut celui d'un ange. — Ses yeux en se fermant ont pu seuls nous dire qu'elle avait quitté cette vallée de larmes pour prendre son essor vers un monde meilleur. Ainsi se ferme la rose, alors que l'astre plein de vie disparaît à l'horizon pour s'épanouir avec plus d'éclat, au soleil plus radieux du matin. Ainsi s'éteint le jeune oiseau se penchant sur le bord du nid paternel d'où il embrasse dans un premier regard la nature si fascinatrice et si pleine de charmes, mais aussi, hélas ! si pleine de précipices et d'abîmes.

5. — Hygiène du sommeil : le repos suffisant restaure et raffermi ; trop de repos affaiblit et débilite.

6. — Hygiène du vêtement, est bien vêtu, celui qui tient son corps suffisamment chaud, en lui évitant les brusques changements de température ; mais en ayant soin de laisser la plus grande liberté aux mouvements.

7. — Hygiène de la maison : une maison propre et gaie constitue une maison heureuse.

8. — Hygiène de la morale : l'esprit se repose et reprend son cours au moyen de la récréation et des divertissements ; mais l'excès donne accès aux passions, qui poussent aux vices.

9. — Hygiène de l'esprit : la gaieté conduit à l'amour de la vie, et le divertissement intellectuel dans la vie est un moyen de santé ; d'autre part la tristesse et la douleur appellent la vieillesse.

10. — Hygiène du travail : Gagnez-vous votre vie par le moyen de votre cerveau ? Ne permettez pas que vos membres s'engourdissent. Travaillez sérieusement pour votre entretien, mais élevez votre âme.



Avec toute sa crème ! Le lait par excellence pour cuisiner

Gratuit—Livre de Recettes Ecrite à The Borden Co. Limited, Montréal

### Gâteaux en tasse

- 1-3 tasse beurre.
  - 1 tasse sucre granulé.
  - 2 oeufs, jaunes et blancs battus séparément.
  - 1-3 tasse Lait St-Charles de Borden avec égale partie d'eau.
  - 1-2 tasse farine.
  - 2 cuillerées à thé poudre à pâtisserie.
  - 1 cuillerée à thé essence.
  - Raisin, amandes hachées ou chocolat fondu, au goût.
- Défaites le beurre en crème, ajoutez le sucre, battez bien, ajoutez les jaunes d'oeufs, puis graduellement et toujours en battant, le lait et la farine tamisée avec la poudre à pâtisserie. Battez en pâte très légère. Frottez-y les blancs d'oeufs. Faites cuire en petit moules (12) à four gai. Pour varier ces gâteaux, foncez les petits moules avec un peu de la pâte. Mettez dans chacun quelques grains de raisin, des amandes, ou une cuillerée à thé de chocolat fondu au goût. Couvrez avec de la pâte et faites cuire au four. On peut réserver un blanc d'oeuf pour glacer.

Nous offrons, sujet à vente préalable:

### Placements de Mai

	Echéance	Int.	Rendement
<b>GOVERNEMENTS:</b>			
Dominion du Canada	1951	5	99.50
Province de Québec	1936	5 1/2	Prix du Marché
Commission du Port de Trois-Rivières	1944	5 1/2	5 1/2
<b>MUNICIPALES:</b>			
Sillery	1925 à 35	6	5 1/2
Bagotville	1938 à 50	5 1/2	5 1/2
Fraserville	1951	5	5 1/2
Greenfield Park	1950 à 63	5 1/2	5.55
Joliette	1934	5 1/2	5 1/2
Petit Métis	1938	5 1/2	5 1/2
Port-Alfred	1934 à 38	5 1/2	5 1/2
Québec-Ouest	1934	5 1/2	5 1/2
Sillery (Garante)	1930 à 49	6	6
<b>COMMISSION SCOLAIRE:</b>			
St-Laurent	1943	5 1/2	5.40
<b>FABRIQUES &amp; INSTITUTIONS RELIGIEUSES:</b>			
Basilique Notre-Dame de Québec	1925 à 44	5	5
St-Aimé de Shipton (Asbestos)	1934	5 1/2	5 1/2
St-Jérôme	1934	5 1/2	5 1/2
St-Clement de Tourville	1929	6	6
Ste-Marguerite de Montréal	1925 à 34	5 1/2	5 1/2
Institut Jeanne d'Arc	1925 à 34	6	6
St-François-Solano de Montréal	1929 à 34	5 1/2	5 1/2

**La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES** LIMITEE

BENE DUPONT Président  
106 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC  
Téléphone 693.32

J.W. SIMARD Vice-Président  
7 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL  
Téléphone Main 182.94

### Le Pacifique Canadien et la Province de Québec

Quoiqu'il ne compte pas encore un demi siècle d'existence, le Pacifique Canadien, depuis son origine, a marché de pair avec la province de Québec et son développement a été intimement lié à celui de la province aînée du Dominion. C'est ce qui nous est démontré d'une façon des plus instructives dans une jolie plaquette que vient de publier le département de Publicité de notre grande organisation de transport sous le titre "Quebec Province and the Canadian Pacific."

Préparé tout d'abord pour être distribué comme souvenir aux centaines d'officiers du Pacifique Canadien qui se sont réunis récemment en convention au Château Frontenac de Québec, cet ouvrage offre néanmoins un intérêt plus qu'ordinaire à quiconque désire mieux se renseigner sur les grands facteurs de notre progrès. Il définit la part importante qu'a prise le Pacifique Canadien dans le développement matériel de la province de Québec et ouvre de nouveaux horizons sur le rôle de premier plan qu'il continuera inévitablement à y jouer.

L'auteur y fait l'historique des chemins de fer dans le Québec, depuis la construction du "chemin à lisses" qui relia Laprairie à St-Jean en 1836 jusqu'à nos jours. Il traite des événements qui marquèrent la création de la Compagnie du Pacifique Canadien, événements qui se déroulèrent en grande partie dans notre province, et évoque les jours difficiles mais glorieux de la construction du premier transcontinental. Montréal et Québec font le sujet de chapitres spéciaux dans lesquels on parle de leur passé et de leurs perspectives pour l'avenir. Les grands travaux accomplis par le Pacifique Canadien dans les limites de la province sont décrits non seulement par les mots, mais ils sont encore illustrés par la gravure, dont on s'est servi d'ailleurs abondamment dans l'ouvrage tout entier. Bref cette plaquette procure une heure de lecture fort intéressante et nous exprimons nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

— Lisez et faites lire *L'Action Populaire*. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

— Pour vos impressions, allez toujours à l'endroit populaire. — C'est-à-dire à "L'Action Populaire."

"Il est Différent" voilà ce que l'on dit du

## NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois  
(Délivrer libre de tous droits au Canada.)

**Les Tropiques chez Soi**

Parfumez au goût AVEC LES

## ÉPICES "VICTORIA"

Un de Fameux Produits "VICTORIA"

(APORTÉ - MARTIN LIMITEE, MONTRÉAL ET OTTAWA)

## Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

# PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

**PILULES ROUGES**  
MARQUE DE FABRIQUE  
"POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES"

PRIX 50 CENTINS LA BOÎTE  
MANUFACTURÉES POUR LA  
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LIMITEE  
MONTRÉAL-CANADA, BOSTON, MASS.  
Fac-similé de la boîte des Pilules Rouges

### Avez-vous \$100 à placer ?

—La RENTE, guide de l'épargne et du placement, vous en indiquera l'emploi le plus profitable.

—La RENTE vous renseignera sur les valeurs du marché, municipales, scolaires et autres; notamment sur obligations à l'ère hypothèque *Baillargeon, Regent Knitting Mills, Compagnie Hydraulique de Portneuf.*

—La RENTE, publiée par la Compagnie des éditions de la Rente, est adressée sur demande, aux frais de

**Versailles Vidricaire Bouillais**  
BANQUIERS  
MONTREAL - TROIS-RIVIERES - QUEBEC  
BUREAU-CHEF:  
Lm. Versailles, Montréal. Tél.: Main 7080

### Nouvelle banque

Une de perdue, une autre de retrouvée... La semaine dernière, la Banque Nationale transportait définitivement ses affaires à la Banque d'Hochelega. La Banque Provinciale a cru que le moment était propice de s'installer au milieu de nous. C'est dans cette intention que les directeurs de cette institution canadienne-française ont acheté l'immeuble occupé, avant le premier mai par la Banque Nationale. L'organisation est déjà à moitié terminée et d'ici quelques jours la Banque Provinciale pourra ouvrir ses portes. M. J.-E. Casavant, autrefois à la tête de la Banque d'Hochelega, succursale de Joliette, en sera le nouveau gérant. A la nouvelle institution et au nouveau gérant, qui est un ancien parmi nous, nous souhaitons plein succès.

### En Ville

—Samedi dernier, à l'occasion de son prochain mariage, les nombreux amis de M. Edgar Pouliot, lui ont fait une jolie fête et lui présentèrent leurs vœux qu'ils accompagnèrent d'un magnifique cadeau. Il v eût banquet à l'hôtel Joliette à la suite duquel plusieurs discours joliment tournés furent prononcés.

—Touring Ford nouvellement overhaulé à vendre bon marché. S'adresser à Euclide Gagnon, St-Jacques, Co. Montcalm.

—Nouveaux choix de COUPONS, toutes les semaines, d'ici quelque temps. C'est la saison où l'on peut avoir des balances de pièces, chez le manufacturier. Profitez-en Fil. 09 cents le rouleau, \$1.06 la douzaine. Du nouveau à chaque semaine, 2me étage, Edifice Georges Desroches, en haut du Magasin J. CLAUDE BARRETTE.

—TEINTURERIE. Teinture de manteaux, robes, costumes, bas, rideaux, portières. Aussi teinture, en moins de 24 heures de tout article de deuil.

Teinturerie Poitras, 17, rue Guilbault. Tél. 537. rés. 487 24av. j.n.o.

**Bureaux modernes à louer dans le bloc de L. STEINBERG, divisés au goût du locataire. Prix raisonnable. S'adresser au Magasin L. Steinberg, Place Lavaltrie, Joliette.**  
24 jan. j.n.o.

—M. Nazaire Martel, courtier en assurances, 6 rue Manseau, qui, il y a un an, s'est porté acquéreur du bureau de M. Paul Forest, annonce au public qu'à partir du 1er mai, il tiendra ses bureaux au No 21, rue Notre-Dame. 17avr. j.n.o.

M. Edouard St-Georges, courtier en assurances, résidant, avant le 1er mai, au No 31, Place Lavaltrie, annonce au public qu'il vient de transporter ses bureaux au No 20, rue Notre-Dame, 8mai j.n.o.

—A VENDRE une boulangerie de 900 à 1000 pains par semaine située dans le village de St-Roch de l'achigan. Pour tous renseignements, s'adresser à Albert Morin, boulanger à St-Roch. 1mai, 4fs

—Hier matin, est décédée Eugénie Charland, épouse de Pierre Nadeau, tailleur. Les funérailles auront lieu demain vendredi, à la cathédrale.

—Douleurs dans la poitrine. "Ma femme souffrit de douleurs dans la poitrine pendant dix ans", écrit M. St Czepulkowski de Philadelphia, Pa. "Aucun docteur n'a pu l'aider et aucun médicament la soulagea. Elle empirait chaque jour. Elle prit alors du Novoro du Dr Pierre. Après un bouteille de ce remède elle se sentit bien mieux et quelques bouteilles de plus la guérirent complètement." Le secret du succès de ce remède végétal repose sur ce fait qu'il agit à la racine du mal, les impuretés du sang et du système. Pour cette raison il ne manque jamais son effet et souvent aide quand d'autres remèdes ont été sans résultat. Ce n'est pas un médicament de pharmacien, des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livrés exempt de droits au Canada.

—On demande terre à jardinage aux environs de Joliette à Montréal. Donnez prix et renseignements à Jean Charbonneau, Montmagny, Station. 17 av. 4fs

**REGLEMENT DE FAILLITE**

A l'avenir, je m'occuperai des règlements de faillite qui me seront confiés. Avant tout, je m'efforcerai de faire venir à une entente les créanciers et débiteurs avant la faillite, afin d'éviter des frais énormes aux intéressés.

Venez me voir avant de faire cession de vos biens. A. A. Boucher, 6 rue Notre-Dame, Joliette. 1er mai 4fs

—M. France Rivest annonce qu'il a à vendre une nourriture pour les veaux qui remplace le lait et aussi qu'il achète toujours les peaux de chevaux, de vaches et de veaux. 1mai 4fs

A la demande du public qui n'est pas satisfait de notre buanderie chinoise, j'envierai votre buanderie, ou tout ce que vous aurez à faire laver ou nettoyer à Montréal. Je livrerai tous les samedis ce qui aura été apporté la semaine précédente. Prix ordinaires.

**J. CLAUDE BARRETTE**  
54 rue Notre-Dame, Joliette.

—VALET SERVICE. Pressage, nettoyage et repassage d'habits. Téléphoner au No 537 et quel qu'un ira chercher votre linge et vous le retournera. — Service. Bas prix. Teinturerie Poitras, entre Baby et Richard. Tél. 537. rés. 487 w. 24avr. j.n.o.

**AVIS AUX CULTIVATEURS**

Sachez bien que c'est au No 6 rue Notre-Dame, que vous aurez tous les renseignements désirés pour l'achat et la vente de propriétés dans la ville de Joliette et ses environs.

20 terres de différents prix, 35 propriétés en ville, 150 lots à bâtir, 3 beurrieres, 2 boulangeries, 5 différents genres de commerce, 2 boutiques de forge, 2 moulins à farine, 1 garage, etc., etc.

Quelques-unes de ces propriétés peuvent être échangées. Avis aux intéressés. A. A. Boucher, 6 rue Notre-Dame, Joliette. 1er mai 4fs

—Soyez convaincus que c'est au coin des rues NOTRE-DAME et ST-PAUL, que vous trouverez le plus grand choix d'habits et pardessus, à très bon marché, pour hommes et jeunes gens. Allez tout droit chez BOULARD & FREIRE. 20mars j.n.o.

—Encan de meubles. Magnifiques occasions. Un encan de meubles neufs et d'occasion sera fait le 12 mai prochain, comprenant buffets (side-boards) cabinets d'argenterie,

## Pharmacie Joliette

29-Notre-Dame-29

Voisin du Bureau de Poste  
TEL. 187 B. de P. 201 TEL. 531

**FANDORINE g. m.**  
Rég. \$1.75, deux pour \$1.75  
[Quantité Limitée]

### PARFUMS

- Parfum 4 Roses, 4.00 l'once, 2 onces pour \$4.00
- Parfum Muguet, régulier 2.00 l'once, 2 onces pour \$2.00
- Parfum Lilas, régulier 2.00 l'once, 2 onces pour \$2.00
- Parfum Pois de Senteur, régulier 2.00 l'once, 2 onces pour \$2.00
- Parfum au Trèfle, régulier 2.00 l'once, 2 onces pour \$2.00
- Parfum Nysis, régulier 5.00 l'once, 2 onces pour \$5.00

### FAMEUSE CRÉATION.

**PARFUM CI-MI [Voyez-moi]**  
\$4.00 l'once, 2 onces \$4.00

Parfum au Chypre, régulier 2.00 l'once, 2 onces pour \$2.00

### Poudres

- Poudre Nylotis, régulier 0.50 boîte, 2 boîtes \$50¢
- Poudre Nylotis, régulier 1.00, 2 boîtes pour \$1.00
- Poudre Grasse, régulier 0.35, 2 boîtes pour \$35¢

**CREME DE BEAUTE** (liquide) **NYLOTIS**, rég. 0.50 2 bouteilles pour 0.50

- Collyre pour les yeux, Nyals, rég. 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- Camphor Ice, régulier, 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- TALCUM pour le bain, régulier 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Nyal Asthma Remedy, régulier 0.25, 2 boîtes pour \$25¢

**CACHETS pour MAL de TETE**, régulier 0.25 2 boîtes pour 0.25

### Contre la Grippe et le Rhume

- Tablettes laxacold Nyals, rég. 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Husky Nyals, régulier 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Sirop Anticoqueluche Nyal, rég. 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢
- Gargarisme Nyal, régulier 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE Nyals, rég. 0.50, 2 bouteilles \$50¢
- Sirop au cerisier sauvage, rég. 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢

**POMMADE ROGER GALLET** (pour les lèvres) rég. 0.25 2 boîtes pour 0.25

### CHOCOLATS

- Cerises Maraschino, dans liqueur, rég. 1.25 la livre, 2 livres pour \$1.25
- Bordeaux, régulier 1.00 la livre, 2 livres pour \$1.00
- A la menthe, (wafers) régulier 0.85 la livre, 2 livres pour \$85¢
- Fudge "Home Made", régulier 1.00 la livre, 2 livres pour \$1.00
- AUX AMANDES, régulier 1.25 la livre, 2 livres pour \$1.25
- Au Cocoanut, régulier 1.00 la livre, 2 livres pour \$1.00
- Brazils dans crème, régulier 1.00 la livre, 2 livres pour \$1.00
- Filberts dans crème, régulier 0.90 la livre, 2 livres pour \$90¢
- Macarons dans crème, régulier 0.75 la livre, 2 livres pour \$75¢
- Caramels Spécial N. O. régulier, 0.95 la livre, 2 livres pour \$95¢
- A LA CREME FOUETTE, régulier 0.85 la livre, 2 livres pour \$85¢
- A L'ERABLE avec NOIX, régulier 0.95 la livre, 2 livres pour \$95¢

**SHAMPOO A L'HUILE DE COCO EMULS**, rég. 0.35 2 bouteilles pour .35

## Vente de 3 Jours

JEUDI, VENDREDI et

SAMEDI

15, 16 et 17 Mai.

**2 Pour le Prix 1 ... DE ... 1**

**GRAINES DE SEMENCE** rég. 0.10, 2 paquets 0.10

### DROGUES

- Acide Borique, régulier 0.10 le paquet, 2 pour \$10¢
- Sel à Médecine, régulier 0.15 la livre, 2 livres pour \$15¢
- Glycerine pure, 4 oz., régulier 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- Aspirin grs. régulier 0.39 le cent, 2 cents \$39¢
- Peroxyde d'Hydrogen, 4 oz. rég. 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- Peroxyde d'Hydrogen, 16 oz., rég. 0.60, 2 bouteilles pour \$60¢
- Teinture d'Iode, régulier 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- Huile de Castor, régulier 0.25, 2 bouteilles pour \$25¢
- Pilules A. B. S. C., régulier 0.25 le cent, 2 cents pour \$25¢

**GRAINE de LIN**, rég. 0.20 la livre, 2 livres pour 0.20

- Boules à mites, régulier 0.15 la livre, 2 livres pour \$15¢
- Naphtaline, poudre à mites, rég. 0.15 la livre, 2 livres pour \$15¢

**EAU DE FLORIDE**, rég. 0.35, 2 bouteilles pour .35

### TONIQUES

- Pilules Bland Laxative Nyal, rég. 0.50, 2 bouteilles pour \$50¢
- Sirop aux Hypophosphites Nyals rég. 1.00, 2 bouteilles pour \$1.00
- Créophos, tonique et antiseptique 1.00, 2 bouteilles pour \$1.00

**Elixir d'Huile de FOIE de MORUE de NYAL**, rég. \$1.00, 2 bout. \$1.00

- Tonique Digestif Nyal, régulier 1.00, 2 bouteilles pour \$1.00
- Tablettes Neuro-Tonique Nyal, rég. 0.50, 2 bouteilles pour \$50¢
- Tablettes de Vitamines, régulier 1.00, 2 pour \$1.00

**EXTRACTEUR des CORS NYAL**, rég. 0.25, 2 bouteilles pour 0.25

Savon Infant Delight, régulier 0.15, 2 morceaux pour \$15¢

**EAU CARABANA**, rég. 0.35, 2 bout. pour 0.35 [Quantité Limitée].

## Vente de 3 Jours

Vous achetez un article et nous vous en donnons un GRATIS.....

**Pharmacie Joliette**  
Voisin du Bureau de Poste.

## Pharmacie Joliette

29-Notre-Dame-29

Voisin du Bureau de Poste  
TEL. 187 B. de P. 201 TEL. 531

**CREME A BARBE NYAL**, rég. 0.35, 2 tubes pour .35

- Baume Analgique Nyal, rég. 0.35, 2 tubes pour \$35¢
- Onguent Carbolique Nyal, rég. 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Onguent contre Eczema, rég. 0.50, 2 boîtes pour \$50¢
- Onguent de Moutarde, rég. 0.35, 2 boîtes pour \$35¢
- Baume Mentholé, rég. 0.35, 2 boîtes pour \$35¢

**LINIMENT BLANC NYAL**, rég. 0.50, 2 bouteilles pour 0.50

### PAPETERIE

- Enveloppes, régulier 0.10 le paquet, 2 pour \$10¢
- Enveloppes, régulier 0.15 le paquet, 2 pour \$15¢
- Pads pour écrire, rég. 0.15, 2 pour \$15¢
- Pads pour écrire, rég. 0.25, 2 pour \$25¢
- Boîte de papier et enveloppes, rég. 0.50, 2 boîtes pour \$50¢
- Cartes de correspondances et enveloppes rég. 0.60, 2 boîtes pour \$60¢
- ENCRE NOIRE ET BLEUE, rég. 0.15, 2 bouteilles pour \$15¢
- ENCRE ROUGE, régulier 0.15, 2 bouteilles pour \$15¢
- BLAIREAUX, (brosses à barbe), rég. 0.75, 2 pour \$75¢
- BROSSES A DENTS, régulier 0.25, 2 brosses pour \$25¢
- Pate Dentifrice ORISTOL, rég. 0.25, 2 tubes pour \$25¢

**Pate Dentifrice ROGER GALLET**, rég. 0.35, 2 tubes pour 0.35

### Pour les Enfants

- Sirop contre le RHUME Nyal, rég. 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢
- Tablettes purgatives, régulier 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Sirop Anticoqueluche, régulier 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢
- FIG SEN, régulier 0.25, 2 boîtes pour \$25¢
- Sirop de FIGUES, Nyal, rég. 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢
- Talcum boriqué, rég. 0.25, 2 boîtes pour \$25¢

**ANTI-BUZZ**, contre les moustiques, rég. 0.35, 2 bouteilles pour 0.35

### Articles en Caoutchouc

- Sacs à Eau chaude, rég. 2.25, 2 pour \$2.25
- Culottes pour BEBE, régulier 0.50, 2 pour \$50¢
- Suces pour bouteilles, régulier 0.15, 2 pour \$15¢
- Suces pour amuser, régulier 0.15, 2 pour \$15¢

**BOUTEILLES NOURRICES**, rég. 0.10, 2 bouteilles pour 0.10

- Crème à la ROSE, pour les mains, 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢
- Crème au Witch Hazel, régulier 0.35, 2 bouteilles pour \$35¢

**URODONAL**, rég. \$1.50, 2 bouteilles pour 1.50 (Quantité limitée)

poèles de cuisine, avec bouilloires et de seconde main, service de chambré chauds, poèles carrés de 2 1/2 bre à coucher et à diner, couettes en fer et en bois, chaises de toutes sortes, carosse et berceaux d'enfants, attelage simple et voiture de livraison (lorry) simple, sleigh. D'ici au 12 mai, je changerai des meubles neufs pour des vieux. Aussi à louer un logement de trois appartements. S'adresser à J. A. Cormier, agent général de la Sécurité du Canada No 18! Saint-Charles Borromée. S'il faisait mauvais, l'encan serait remis au lendemain. 1mai 2fs